

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 3 février 2025 / 4 chaâbane 1446 - N° 3755 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr: 06h24 Dohr: 13h01
Asr: 15h50 Maghreb: 18h14 Isha: 19h35

MÉTÉO

Alger	: 16°	10°
Oran	: 19°	12°
Annaba	: 16°	07°
Béjaïa	: 14°	09°
Tamanrasset:	26°	13°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune accorde un entretien au journal français l'Opinion

P. 3

Tebboune met fin aux fonctions du ministre des Finances et du ministre délégué chargé de la Production pharmaceutique

P. 3

ALGÉRIE - RD CONGO

Conflit en RDC : sur instructions du président de la République, M. Attaf prend attache avec plusieurs de ses homologues africains

P. 24

ACHARNEMENT CONTRE L'ALGÉRIE

L'extrême droite française décriée, ses arguments déconstruits par des compatriotes



L'acharnement de l'extrême droite française sur l'Algérie, relayée par des médias qui ont pris fait et cause pour cette mouvance, est dénoncé ces jours-ci par plusieurs personnalités politiques et médiatiques françaises, révélant ainsi l'une des plus importantes périodes de turbulences politiques de la 5^e République. Sur un plateau d'une chaîne TV française, l'ancienne ministre française et ex-candidate à la présidence, Ségolène Royal, a dénoncé avec force la campagne de haine menée par l'extrême-droite et ses relais.

P. 3

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Ghrieb ordonne le traitement en urgence des dossiers d'investissement en suspens

P. 6

ARMÉE

Oran: lancement des Journées portes ouvertes sur les Forces Navales

P. 4

COMMÉMORATION DU 65^E ANNIVERSAIRE DES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES FRANÇAISES DANS LE SAHARA ALGÉRIEN

Rebiga préside une réunion préparatoire

P. 3

SANTÉ

**OTITE AIGUË CHEZ L'ENFANT
Comment la prévenir ?**

Pp 12-13

FOOTBALL

MB ROUSSET (LIGUE 2 AMATEUR)

Amine Guimoz : «Accéder en ligue une c'est un rêve»

Par F. Yanis

P. 21



ALGER

Présentation de l'avant première du film, "Deux hommes, un destin"

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Annaba : démantèlement d'un réseau criminel et saisie de près de 25.000 comprimés psychotropes

P. 2

MOUDJAHIDINE

Le ministre des Moudjahidine transmet les condoléances du président de la République à la famille du Moudjahid Mahfoud Ismail



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a transmis, hier, les condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la famille du Moudjahid Mahfoud Ismail, décédé vendredi à l'âge de 104 ans, indique un communiqué du ministère.

M. Rebiga s'est rendu, dimanche matin, au domicile du défunt Moudjahid Mahfoud Ismail pour présenter les condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, précise le communiqué.

Le défunt a été inhumé, samedi, au cimetière d'Aïn Naâdja (Alger).

Le ministre des Moudjahidine a assisté aux funérailles aux côtés de la famille du défunt et nombre de Moudjahidine et de ses compagnons de lutte.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE À ORAN 20.000 visiteurs enregistrés

La septième édition du Salon international de l'agriculture, qui a pris fin samedi soir au Centre des conventions Mohamed-Benhamed d'Oran, a attiré environ 20.000 visiteurs, ont indiqué les organisateurs. Cette édition, qui s'est tenue du 29 janvier au 1er février, a enregistré environ 20.000 visiteurs, parmi lesquels des agriculteurs et des investisseurs dans divers domaines agricoles, soit une moyenne d'environ 5.000 visiteurs par jour, a précisé, à l'APS, l'organisateur de l'événement, Chamseddine Belhadj Amara.

WILAYA D'ALGER

Réunion de travail pour suivre les projets de décongestion routière

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi a présidé, samedi, une réunion de travail restreinte du Conseil exécutif pour suivre les projets routiers visant à décongestionner le trafic routier dans la capitale, indique un communiqué des services de wilaya.

Lors de cette réunion, qui s'est déroulée au siège de la wilaya, en présence de son secrétaire général, des directeurs exécutifs concernés, des directeurs des établissements publics concernés et des cadres de la wilaya, un exposé a été présenté par le Directeur des travaux publics, comprenant les principaux projets routiers en cours de réalisation.

Il s'agit notamment de la RN 38 reliant Djasr Kasentina et El Harrach, du chemin de wilaya 111 reliant les communes de Chéraga et Ain Benian, du dédoublement de la route dans la zone touristique située entre Sidi Fredj et le complexe touristique de Mazafran, du projet de liaison de la route menant du complexe olympique Mohamed Boudiaf vers la deuxième rocade au niveau de Khraissia, en passant par Draria et El Achour, de la route de Hamissi à Zéralda, et de la RN 36. S'ajoutent à cela le deuxième tronçon du projet menant de Djenane Sfari au niveau de la RN 01 Bir Khadem, Saoula, ainsi que le chemin de wilaya 111 reliant Baba Hassen et Saoula (entrée sud).

L'exposé a également porté sur les projets qui n'ont pas encore été lancés, et qui sont financés par le budget de l'Etat et de la wilaya, ajoute la même source.

HADJ 2025

Lancement de l'opération de paiement des frais à travers toutes les wilayas du pays



L'opération de paiement des frais du Hadj pour la saison 1446h/2025, estimés à 840.000 DA (frais du billet d'avion inclus), a débuté dimanche et se poursuivra jusqu'au 28 février en cours.

Le coup d'envoi de l'opération a été donné depuis le siège de la Banque d'Algérie, sis à Rue Zighoud Youcef (Alger).

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) avait annoncé, dans un communiqué précédent, que le coût du Hadj pour la saison 1446/2025 a été fixé à 840.000,00 DA, frais du billet d'avion inclus, appelant les citoyens concernés, ayant obtenu le certificat de succès pour l'accomplissement des rites du hadj, le carnet de santé et le certificat de bonne santé, à se présenter aux succursales de la Banque d'Algérie (BA) de leurs wilayas pour s'acquitter des frais de pèlerinage.

L'Office a fixé la période de paiement du 2 au 28 février, précisant que les pèlerins doivent être munis d'un passeport biométrique d'une validité d'au moins six (06) mois à compter du 4 juin 2025, d'une attestation de succès délivrée par les services communaux pour cette saison, et d'un certificat de bonne santé délivré par la commission médicale de wilaya.

Les pèlerins recevront un reçu de paiement des frais des services du pèlerinage d'un montant de 670.000,00 DA ainsi qu'un reçu de paiement du billet d'avion d'un montant de 170.000,00 DA.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 2 morts et 143 blessés en 24 heures (Protection civile)

Deux (2) personnes sont décédées et 143 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Meghair avec un mort, suite à une collision entre une motocyclette et un camion, et à Skikda avec un mort heurté par un véhicule léger dans la commune de Skikda, précise la même source.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 16 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Batna, El Bayadh, Alger, Saïda et Laghouat.

Ils ont déploré le décès d'un homme de 68 ans intoxiqué par le même gaz dans la wilaya de Tlemcen.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de deux (2) incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger et de M'Sila.

Concernant les interventions liées aux pluies qu'ont enregistrées les wilayas de Aïn Témouchent, Tébessa, Chlef, Mostaganem et Mascara, sept (7) opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales à l'intérieur des habitations ont été effectuées, indique le communiqué.

Les secours de la wilaya d'Aïn Temouchent ont repêché, au lieu dit douar Sidi Ali, commune Remchi dans la wilaya de Tlemcen, un homme âgé de 30 ans porté disparu et emporté par les eaux d'Oued Tafna en crue dans la commune de Sidi Ouriche.

Les secours de la Protection civile ont également secouru trois (3) personnes à bord de deux (2) véhicules légers, cernés par les eaux d'Oued El Harchane dans la commune de Bir El Ater, wilaya de Tébessa.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Ouargla : démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 1.600 comprimés psychotropes (Sûreté de wilaya)



Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et du bataillon d'intervention rapide relevant de la sûreté de wilaya d'Ouargla ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues et saisi 1.680 comprimés psychotropes, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base d'informations indiquant que deux individus, au niveau de la gare routière d'Ouargla, transportaient une quantité importante de substances psychotropes, les services concernés ont procédé à l'arrestation des suspects en possession de 1.680 comprimés psychotropes de fabrication étrangère de type "Pregabaline", ainsi qu'une somme d'argent (4.020 DA) provenant de la vente de ces stupéfiants, a-t-on précisé.

Les investigations ont permis l'identification, puis l'interpellation de trois autres membres du même réseau criminel, à bord d'un véhicule utilisé dans ce trafic, a-t-on ajouté.

Après achèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes.

Annaba : démantèlement d'un réseau criminel et saisie de près de 25.000 comprimés psychotropes (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale d'Annaba ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de psychotropes et saisi près de 25.000 comprimés psychotropes, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de psychotropes, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Hadjar, relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Annaba, ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans la contrebande, le trafic et le stockage de comprimés psychotropes, dont l'activité s'étendait à plusieurs wilayas voisines", a précisé la même source.

L'opération a été menée sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Hadjar faisant état d'une tentative de trafic d'une importante quantité de comprimés psychotropes dans les quartiers de la wilaya d'Annaba", selon la même source.

L'exploitation rapide et efficace de cette information et l'intensification des recherches et des investigations ont permis l'arrestation de quatre suspects et la saisie d'une importante quantité de comprimés psychotropes dans le domicile de l'un d'eux", a souligné le communiqué.

"Après approfondissement de l'enquête et finalisation de toutes les procédures légales requises, la compétence a été étendue à plusieurs wilayas voisines, donnant lieu à l'arrestation des autres membres du réseau", a ajouté la même source.

Cette opération s'est soldée par la saisie de près de 25.000 comprimés psychotropes de type "Pregabaline 300 mg", de trois véhicules de tourisme et de téléphones portables, ainsi que l'arrestation de sept (7) suspects".

"Les mis en cause arrêtés seront déférés devant les juridictions territorialement compétentes dès la fin de l'enquête", a précisé le communiqué, indiquant que "trois suspects identifiés sont actuellement en fuite".

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune met fin aux fonctions du ministre des Finances et du ministre délégué chargé de la Production pharmaceutique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, hier, de mettre fin aux fonctions du ministre des Finances, M. Laaziz Faid, et du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, M. Fouad Hadji, et de nommer à leur place M. Abdelkrim Bouzred, ministre des Finances, et M. Ouassim Kouidri, ministre de l'Industrie pharmaceutique, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, ce jour, de mettre fin aux fonctions de MM. Laaziz Faid, ministre des Finances, et Fouad Hadji, ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, et de nommer à leur place M. Abdelkrim Bouzred, ministre des Finances, et M. Ouassim Kouidri, ministre de l'Industrie pharmaceutique", lit-on dans le communiqué.



Tebboune accorde un entretien au journal français l'Opinion

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accordé un entretien au journal français l'Opinion, dans lequel il a évoqué les relations avec la France et nombre de questions nationales et internationales d'actualité.

"J'ai prévenu le Président Macron qu'il faisait une grave erreur sur le Sahara occidental", a dit le président

de la République dans son entretien au journal français.

Il a en outre affirmé que "l'Algérie serait prête à normaliser ses relations avec Israël le jour même où il y aura un Etat palestinien".

"Je n'ai pas l'intention de m'éterniser au pouvoir. Je respecterai la Constitution algérienne", a, par ailleurs, assuré le président de la République.

ACHARNEMENT CONTRE L'ALGÉRIE

L'extrême droite française décriée, ses arguments déconstruits par des compatriotes

L'acharnement de l'extrême droite française sur l'Algérie, relayée par des médias qui ont pris fait et cause pour cette mouvance, est dénoncé ces jours-ci par plusieurs personnalités politiques et médiatiques françaises, révélant ainsi l'une des plus importantes périodes de turbulences politiques de la 5e République.

Sur un plateau d'une chaîne TV française, l'ancienne ministre française et ex-candidate à la présidence, Ségolène Royal, a dénoncé avec force la campagne de haine menée par l'extrême-droite et ses relais.

"Il faut arrêter tous les discours méprisants pour l'Algérie" a-t-elle averti car "la façon dont vous parlez de l'Algérie résonne sur tout le continent africain".

Elle a rappelé que l'Algérie d'avant la colonisation était une grande civilisation broyée par le colonialisme français.

"Il y avait une grande civilisation algérienne, il y avait une culture, un développement économique, des structures familiales et villageoises,

tout cela a été brisé, broyé par cette effroyable colonisation, avait-elle observé. Devant le Parlement, le député de La France Insoumise, Bastien Lachaud, interpellant ses rivaux de droite et d'extrême droite, a déclaré : "C'est l'algérophobie qui est votre rente politique, vous attisez la xénophobie, l'islamophobie et le racisme".

"Influenceurs algériens, Boualem Sansal, accord franco-algérien, Grande mosquée de Paris : une surenchère politique et médiatique insensée alimente la montée des tensions (...), et une campagne de stigmatisation délirante contre les Algériens et les Français d'origine algérienne", a écrit le parlementaire sur les réseaux sociaux, appelant à "s'opposer à ce déferlement de haine et démonter ce tissu de fantasmes pour retrouver la voie d'une relation apaisée". Sur une autre chaîne de TV française, la directrice de la revue Regards, Catherine Tricot, opine : "Je ne crois pas que c'est pour Boualem Sansal que la France joue ses relations avec l'Algérie. Sansal est un prétexte qu'a trouvé Retailleau (ministre français de l'intérieur, NDLR) pour

développer son discours de guerre de civilisation contre le monde musulman, et contre les Algériens en particulier".

Plus révélateur encore sur la crise politique interne en France et de l'insuccès des polémiques créées de toutes pièces par son extrême-droite mal-inspirée, les arguments de la surenchère haineuse sont déconstruits par les institutions françaises elles-mêmes.

Ainsi, après avoir accéléré les hostilités à cause du refus d'Alger d'accueillir un influenceur algérien sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (les fameux OQTF), et son expulsion manu militari par le ministre français de l'Intérieur sans respecter les usages diplomatiques, c'est le tribunal administratif de Paris qui désavoue Bruno Retailleau, estimant que la procédure d'expulsion en urgence absolue de l'homme de 59 ans, le 9 janvier, a été appliquée "à tort".

Le Tribunal a rappelé par ailleurs au ministre de l'Intérieur que s'il voulait procéder à l'expulsion, il "devra le faire dans le cadre d'une procédure d'expul-

sion ordinaire". S'agissant de la fausse polémique au sujet de la dette algérienne aux hôpitaux français, le ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot face aux députés français dans l'Assemblée nationale française, confirme les chiffres révélés par l'APS pour mettre fin à ces allégations en précisant que cette dette s'élevait à 2,58 millions d'euros, ce qui est considéré comme une situation "très acceptable" par rapport au montant total des factures dues par l'Algérie pour la période allant de 2007 à 2024. Ainsi, une autre France commence à réagir pour révéler au grand jour les visées malsaines d'une extrême-droite en mal d'arguments et de solutions viables pour les sujets d'importance pour la République française : la relance économique, le déficit budgétaire, le positionnement géostratégique, la perte d'influence...etc.

Face à ces défis, les haineux, nostalgiques pour la plupart de l'esprit colonialiste, préfèrent utiliser un procédé vieux et éculé, et se dissimuler derrière un "cache misère" en créant une crise diplomatique avec Alger.

PARTIS

Le Mouvement Ennahda souligne l'importance du dialogue national pour renforcer l'unité nationale et relever les différents défis

Le Mouvement Ennahda a mis en avant, samedi dans un communiqué, l'importance d'un "dialogue national politique pour renforcer l'unité nationale et relever les défis, intérieurs et extérieurs, de l'heure".

Le communiqué, qui a sanctionné les travaux de la réunion du Bureau national du parti consacrée à l'examen de dossiers organisationnels et politiques et à la conjoncture actuelle au niveau régional et international, met l'accent sur "la nécessité de consentir davantage d'efforts pour promouvoir un dialogue national politique à même de renforcer l'unité nationale face aux défis actuels, intérieurs et extérieurs".

Le Mouvement a fermement dénoncé la teneur de la résolution adoptée par le Parlement européen concernant une "affaire purement algérienne", la

qualifiant d'"ingérence flagrante et irréflectible dans les affaires internes de l'Algérie".

La formation politique a, par ailleurs, salué "la résistance du peuple palestinien dans sa lutte contre l'ennemi colonialiste criminel et contre le système colonialiste occidental", appelant "les bonnes volontés au sein de la nation arabe et musulmane, ainsi que les hommes libres du monde, à consentir 'davantage d'efforts pour soutenir les populations de Gaza et s'engager dans les projets de reconstruction, d'assistance et d'aide humanitaire".

Le Mouvement Ennahda a organisé, samedi, une journée d'étude portant sur le projet de loi organique relatif aux partis politiques et le projet de loi organique fixant les conditions et modalités de création

des associations, avec la participation d'experts dans les domaines juridique et politique.

Dans une allocution à cette occasion, le secrétaire général du parti, Mohamed Douibi, a indiqué que cette rencontre avait pour objectif "d'approfondir et d'élargir le débat à l'échelle nationale et locale avec les dirigeants du mouvement afin de formuler des observations et des propositions à la hauteur des attentes de la classe politique" et au service "des intérêts de l'Algérie et de la pratique politique".

M. Douibi a émis quelques observations sur le projet de loi relatif aux partis politiques, composé de sept chapitres avec 97 articles, notamment en ce qui a trait aux procédures administratives.

UNIVERSITÉ Adrar : l'université, lieu approprié pour concrétiser la stratégie des pouvoirs publics (Ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a qualifié, samedi à Adrar, l'université de "lieu approprié pour concrétiser la stratégie des pouvoirs publics".

"L'université est l'espace approprié pour concrétiser la stratégie des pouvoirs publics d'où l'importance de développer l'innovation en milieu universitaire et l'exploiter dans divers domaines de développement", a affirmé M. Baddari, lors de sa visite de travail dans la wilaya, en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Le ministre a indiqué, lors de l'inauguration de bureaux dédiés à l'innovation, au niveau de l'espace technologique de l'université d'Adrar, que "la stratégie des hautes instances du pays 2024/2029 vise à créer, avec le concours du ministère de l'Economie de la connaissance, 20.000 startups et d'accroître le nombre d'étudiants-entrepreneurs et de donner forme aux innovations des étudiants à même de réaliser des produits et services commercialisables".

Après avoir suivi un exposé succinct sur le projet du nouveau pôle universitaire 8.000 places pédagogiques, ayant fait l'objet d'un dégel, au niveau de la zone Oued-Ezzine (Nord d'Adrar), le ministre de l'Enseignement supérieur a mis en valeur la mission de cette structure dans l'amélioration des conditions des étudiants et par les nouvelles spécialités d'enseignement qui y sont prévues.

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a souligné l'importance de la complémentarité entre les deux départements ministériels dans le montage de start-ups et le lancement d'entités algériennes versées dans les nouvelles technologies, en concrétisant la coopération entre les secteurs public et privé.

"Ceci permettra de maîtriser et d'exploiter les technologies délicates dans divers secteurs, dont l'agriculture, l'urbanisme et la solution des besoins du marché local, la contribution à l'édification d'une économie basée sur l'économie de la connaissance, en application des directives des hautes instances du pays, à l'instar de la dynamisation de la sous-traitance comme mécanisme efficient pour la fiabilité des start-ups."

"L'étudiant bénéficiera d'une diversité de choix pour entrer de plain-pied dans l'entrepreneuriat, à l'instar de la formule de l'auto-entrepreneur, lui permettant de monter son entreprise en un temps réduit, via une plateforme dédiée à cet effet, et de tirer profit des mesures incitatives, d'accompagnement et d'assurance", a poursuivi le ministre.

Mettant à profit leur visite dans la wilaya, les deux ministres ont procédé à l'inauguration d'une série de structures scientifiques, dont le Centre d'appui technologique et d'innovation au pôle universitaire, l'incubateur universitaire, le laboratoire de fabrication industrielle, le siège de la radio de l'université, le Centre de l'enseignement à distance, la Maison de l'intelligence artificielle et le Centre de développement de l'entrepreneuriat. La délégation a procédé, en outre, à l'inspection d'une start-up spécialisée dans la réadaptation fonctionnelle et d'une autre d'enseignement de l'informatique.

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, a inauguré une exposition de produits locaux, au niveau du théâtre régional d'Adrar, tandis que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a inspecté le nouveau siège de l'Ecole supérieure de l'agronomie saharienne. Au terme de sa visite de travail, la délégation ministérielle présidera une cérémonie de remise de titres de qualification aux promus du Centre de développement de l'entrepreneuriat à l'université d'Adrar.

ARMÉE Oran: lancement des Journées portes ouvertes sur les Forces Navales

Des Journées portes ouvertes sur les Forces Navales ont débuté, hier à la base navale principale de Mers El-Kebir "Chahid Belhadji Boucif" (Oran), relevant de la 2^{ème} Région Militaire.

Lors de la cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée en présence du Commandant de la façade maritime Ouest, le Général Debbiche Amar, des autorités locales et de citoyens, le général Bouterâa Nacer, Commandant de la base navale principale de Mers El-Kebir, a souligné que l'organisation de ces Journées portes ouvertes "s'inscrit dans le cadre de la politique de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), visant à renforcer le lien Armée-Nation" et à "établir des passerelles de communication entre l'institution militaire et la société civile, conformément au plan de communication de l'ANP pour la période 2024-2025".

Le Général Bouterâa Nacer a ajouté que cette manifestation coïncide avec la commémoration du 57^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la base navale principale de Mers El-Kebir, le 2 février 1968, lorsque des moudjahidines valeureux ont supervisé la descente du drapeau français et hissé l'emblème national sur cette importante installation militaire.

Il a également indiqué que cet événement de deux jours, organisé par le Commandement des Forces Navales, permettra aux citoyens d'observer de près le professionnalisme de



l'institution militaire, la compétence de ses cadres, ainsi que le bond qualitatif réalisé par les Forces Navales algériennes en matière de formation, d'organisation et d'armement.

De son côté, le lieutenant-colonel Abdallah Miloud Benyacoub, chef du service de communication du Commandement des Forces Navales, a souligné dans une allocution prononcée au nom du Commandement des Forces Navales que cette manifestation vise à rapprocher les Forces Navales des citoyens et à leur faire découvrir leurs missions et leur rôle crucial dans la préservation de la souveraineté nationale en mer.

Il a précisé que les visi-

teurs pourront visiter les unités navales amarrées à la base, découvrir leurs caractéristiques techniques et opérationnelles, ainsi que les systèmes de travail et d'intervention, tout en obtenant des informations sur les opportunités de carrière offertes par les Forces Navales afin d'attirer les jeunes compétences nationales.

Au premier jour de cette manifestation, les visiteurs, composés des autorités civiles et militaires, des journalistes et des citoyens, ont eu l'occasion de visiter plusieurs unités de la Marine algérienne stationnées à la base navale principale de Mers El-Kebir, notamment le bâtiment de commandement et de projection des forces "Kalaat Beni-Abbes",

le patrouilleur de haute mer "Tawaf", entré en service en 2023, ainsi que le navire-école à voiles et d'autres bâtiments.

Cette manifestation a permis aux citoyens de constater le professionnalisme et la compétence des Forces Navales algériennes, ainsi que le développement et la modernisation qu'elles ont atteints.

Elle leur a également offert l'opportunité de mieux comprendre les caractéristiques techniques et opérationnelles des unités navales, ainsi que les systèmes de travail et d'intervention dans le cadre des missions de défense des frontières maritimes et de lutte contre toutes formes de criminalité organisée.

PARLEMENT Lancement du stage de formation au profit des cadres du ministère des Relations avec le Parlement

Le stage de formation au profit des cadres du ministère des Relations avec le Parlement, portant sur la gestion des documents et des archives dans le cadre de la transition numérique, a débuté dimanche à Alger.

Dans son allocution, la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou a précisé que ce stage de formation de quatre jours vise à "développer les compétences des cadres du secteur en matière de gestion des documents et des archives, et ce dans le cadre de la stratégie nationale de tran-

sition numérique". Ce stage de formation "traduit le degré d'intégration entre l'ensemble des institutions de l'Etat pour parvenir à la concrétisation réelle de la stratégie nationale relative à la numérisation et à la mise en œuvre du programme du président de la République dans ce domaine", a-t-elle ajouté.

Pour sa part, le Directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounâama a salué cette initiative qui, selon lui, permet d'"accéder au rang de la mondialisation numérique", souli-

gnant que la transition numérique "exige une stratégie unifiée au niveau national".

En marge de ce stage de formation, une exposition sur les essais nucléaires français dans le désert algérien a été organisée, à l'initiative de la direction générale des Archives nationales, illustrant, à travers des photos et des documents, les atrocités de ces crimes commis par le colonisateur contre des citoyens innocents, et leurs répercussions désastreuses sur l'homme et l'environnement.

JUSTICE Le ministre de la Justice préside une réunion du Conseil supérieur du notariat

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé, samedi au siège du ministère, une réunion du Conseil supérieur du notariat, indique un communiqué du ministère. La réunion a permis de passer en revue l'activité de la Chambre nationale des notaires et ses relations avec les institutions et l'environnement, la numérisation des offices notariaux publics et des structures de la profession, en application de la démarche globale du



Gouvernement visant à numériser tous les secteurs... outre la gestion des archives documentaires et les

moyens d'améliorer les méthodes de leur conservation". Il a été également question du "renforcement

des mesures de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, au niveau des offices notariaux et des structures de la profession", et de "l'élaboration du code de déontologie professionnelle, régissant et encadrant toutes les activités professionnelles".

La réunion a aussi abordé d'autres thèmes divers concernant les préoccupations des notaires et leur pratique quotidienne.

APS

TIPASA

Près de 7.000 foyers raccordés au réseau de gaz en 2024

Quelque 6.754 foyers, situés en grande partie dans des régions rurales et montagneuses de la wilaya de Tipasa, ont été raccordés au réseau de gaz naturel en 2024, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Le mois dernier, 120 foyers du Douar Bouhoccine de la commune de Sidi Semiane ont été raccordés au réseau de gaz, portant ainsi le nombre total des foyers raccordés à cette énergie au niveau des zones isolées à 4.386.

Ces raccordements ont été concrétisés dans le cadre d'un programme spécial ayant permis la réalisation d'un réseau de gaz de 283 km.

Ce programme spécial a profité à 44 zones rurales et montagneuses isolées relevant des communes d'Aghbal, Sidi Se-



miane, Beni Milek, At-tatba, Bourkika, Nador et Ain Tagourait. Par ailleurs, durant la même pé-

riode et dans le cadre de l'accompagnement des grands projets du secteur de l'habitat, 2.367 logements, de différentes formules, ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz.

Les cités d'habitations bénéficiaires de ces raccordements à l'énergie électrique et gazière, en 2024, relèvent des communes de Fouka, Tipasa, Hadjout, Bou Ismail, Koléa, Cherchell, Gouraya, Arhat, Bourkika, Ahmar El Ain, Sidi Ghilès, et Damous, a détaillé la même source.

SAÏDA

Remise de plus de 160 arrêtés d'aides à l'habitat rural

Plus de 160 arrêtés d'aides financières pour l'habitat rural ont été remis à leurs bénéficiaires dans la commune de Sidi Boubekeur (wilaya de Saïda), a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

162 arrêtés d'aides financières pour la construction d'habitations rurales ont été attribués en janvier dernier aux habitants des villages des communes de Sidi Boubekeur et Ouled Khaled, a-t-on indiqué de même source. Les bénéficiaires recevront,

en vertu de ces arrêtés, un montant de 700.000 DA pour entamer la construction de leurs habitations rurales.

Une opération similaire s'est déroulée, en janvier dernier dans la commune de Sidi Ameur, où 88 arrêtés d'aides financières pour l'habitat rural ont été remis à leurs bénéficiaires dans plusieurs villages et zones rurales.

La cérémonie de remise de ces arrêtés a été présidée par le wali, Amou-

men Mermouri. Il est prévu, au cours de l'année en cours, le lancement de la distribution de 2.000 nouveaux arrêtés d'aides financières pour l'habitat rural, dans le cadre du programme supplémentaire de l'année 2024, selon les services de la wilaya.

A noter que la direction de l'Habitat recense un total de 40.023 habitations rurales dans la wilaya de Saïda, dont 30.394 ont été réalisés, 1.386 sont en cours de réalisation et 8.243 sont en phase de démarrage.

ORAN

Relogement de 176 familles dans de nouveaux logements

Pas moins de 176 familles résidant dans des habitations précaires à Oran, ont été relogées, samedi, dans de nouveaux logements dans la commune de Messerghine.

Le wali d'Oran, Samir Chibani a supervisé, tôt ce matin, l'opération de relogement de 167 familles vivant dans des habitations précaires et anciennes dans le vieux quartier "Sidi El-Houari" et de 9 familles du quartier "El-Hamri".

Ces familles ont été relogées dans des logements décentes au quartier "Moudjahid Achouri Ahmed" à Messerghine, qui comprend 900 logements publics locatifs.

Pour cette opération, visant à éradiquer l'habitat précaire, des moyens humains et matériels ont été mobilisés, en présence des autorités locales et des ser-

vices de sécurité.

Une fois l'opération de relogement terminée, la démolition des anciennes habitations a commencé.

M. Chibani a indiqué, dans une déclaration à la presse, qu'entre 60 et 70 autres familles vivant dans des habitations précaires à "Sidi El-Houari" seront relogées la semaine prochaine dans des logements décentes.

Il a souligné que "l'opération de lutte contre l'habitat précaire et les bâtiments menaçant ruine se poursuit dans la wilaya d'Oran".

Concernant les terrains récupérés après l'opération de démolition au quartier de "Sidi El-Houari", le wali d'Oran a fait savoir qu'il y aura la construction de nouveaux logements sur le modèle architectural ancien du quartier. La réalisa-

tion sera confiée aux promoteurs immobiliers publics, comme l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) et l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) dans le cadre du logement promotionnel aidé, a-t-il indiqué, ajoutant que "si de grands espaces seront récupérés dans la Casbah de Sidi El Houari, des logements publics locatifs seront construits".

Concernant les demandeurs de logements publics locatifs (les candidats sur la liste d'attente) de la commune d'Oran, il a indiqué que les services de la daïra d'Oran poursuivent l'examen minutieux des dossiers, précisant que "1.500 logements publics locatifs sont prêts à être distribués

dans la zone de Sidi El Bachir, spécialement pour cette catégorie".

Le wali d'Oran a rappelé que cette opération de relogement est la cinquième depuis le début d'année courante, avec environ 250 familles relogées, dont 27 vivaient dans des habitations précaires et anciens dans la délégation communale d'El Maqari, 11 familles du quartier "Mohieddine", 10 familles vivant dans un immeuble vétuste du quartier "Ous-sama" dans la délégation communale d'El Maqari et 16 autres vivaient dans du vieux bâti au quartier de "Delmonte" à Oran.

Ces familles ont été relogées dans les pôles urbains de Oued Tlélat et de Belgaid et au site de 1201 logements publics locatifs à la cité la pépinière dans la commune de Bir El-Djir.

CHLEF

Plus de 6.600 foyers des zones reculées raccordés au réseau de gaz naturel en 2024

Au total, 6.650 foyers répartis sur 13 zones reculées de la wilaya de Chlef ont été raccordés au réseau de gaz naturel en 2024, rapporte, dimanche, un communiqué de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Le branchement de ces foyers, effectué dans le cadre d'un programme de raccordement des zones reculées de la wilaya à l'énergie gazière, a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 310 km, pour une enveloppe de plus de 993 millions DA, selon le même communiqué.

Les foyers bénéficiaires de ces opérations de raccordement relèvent des zones d'Ain Azla, Ouled El-Aid et Ouled Taher dans la commune d'Ain Mrane, Al-Ayaidia à Harenfa, Ouled Ali Beldjilali à Labiodh Medjadja et Bokaâte Zeoui dans la commune de Tadjna, ainsi que Chot, Harchoune et Flafla dans la commune d'El Karimia, Ouled Taher et Douaïdia à Boukadir, Saïdia dans la commune d'Ouled Farès et Traïche dans la commune de Bouzeghaia.

A noter aussi le raccordement, au titre du programme de wilaya financé par le Fonds commun des collectivités locales et la Direction de l'administration locale, de 603 foyers au réseau de gaz naturel, grâce à un réseau de distribution de 20 km, réalisé pour une enveloppe de 52 millions de DA, est-il ajouté dans le même document.

Le taux de couverture de la wilaya de Chlef en gaz est estimé à 72%, grâce à un réseau de distribution de 3.934 km alimenté par 39 postes de distribution publique de gaz naturel couvrant 32 communes.

Le taux de couverture en électricité est estimé à 92% pour un réseau de distribution de 6.653 km de long, englobant 5.419 transformateurs électriques, selon le communiqué.

EL-MENIAA

Réalisation en cours de onze centres de proximité de stockage de céréales

Onze (11) centres de proximité de stockage des céréales sont en cours de réalisation dans la wilaya d'El-Meniaa, dans le cadre du renforcement des structures d'entreposage des cultures stratégiques (céréales et semences), ont indiqué dimanche les services de la wilaya.

Ces structures, d'une capacité de stockage de près de 55.000 quintaux chacun et dont les travaux sont actuellement à un stade d'avancement de 16%, seront livrées en prévision de la prochaine campagne moisson-battage de la saison agricole 2024/2025, a-t-on précisé.

Des mises en demeure ont été émises par les services de wilaya à des entreprises chargées de la réalisation de projets de quatre centres de stockage, ainsi qu'à deux bureaux d'études, après avoir émis des réserves, suite à des constats de terrain, sur la cadence des travaux de réalisation.

Ces structures de stockage sont implantées dans les communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, près des pôles et grandes exploitations agricoles céréalières, et des périmètres agricoles jouxtant les routes nationales RN-1 et RN-51, par souci de faciliter aux agriculteurs le stockage de leurs récoltes et leur épargner les déplacements à cet effet vers d'autres wilayas au Nord du pays.

La wilaya d'El-Meniaa, un pôle agricole par excellence, a bénéficié, en outre, d'un projet de silo d'une capacité d'un (1) million de quintaux pour renforcer ses capacités de stockage de céréales, ont fait savoir les mêmes services.

APS

MILA

Vers la réhabilitation de cinq infrastructures sportives

La wilaya de Mila vient de bénéficier, au titre de l'exercice 2025, de l'inscription d'opérations de restauration et de réhabilitation de cinq infrastructures sportives à travers plusieurs communes, a indiqué dimanche le Directeur par intérim de la jeunesse et des sports, Mohamed Riad Sebti. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de la réhabilitation du stade du 11-Décembre 1960 et de la piscine semi-olympique de Chelghoum-Laïd, de 2 complexes sportifs de proximité

dans les communes d'Oued Seguen et de M'chira, et de la salle omnisports de 500 places de la commune de Ferdjoua.

Rappelant, par ailleurs, qu'un projet portant étude technique d'une piscine de proximité dans la commune de Rouached avait été inscrit en 2024, M. Sebti a fait savoir que la Direction de la jeunesse et des sports s'attèle à l'élaboration des cahiers des charges relatifs à ces projets qui devraient être lancés au cours du premier semestre de l'année en cours.



AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Ouverture prochaine de bureaux de change (SGSIA)

La Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'ouverture prochaine de bureaux de change de devises visant à faciliter l'accès des voyageurs algériens à l'allocation touristique dans le cadre de leurs déplacements à l'étranger. Relevant de la Banque d'Algérie, ces bureaux seront situés dans les zones réservées de la salle d'embarquement du Terminal Ouest, ainsi que dans la salle d'embarquement du Terminal 1 - Hall 2, a fait savoir la même source.

BANQUE D'ALGÉRIE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 2 au 8 février 2025, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque

Base Devises	Achat	vente
1 USD	132,98	141,10
1 EUR	138,59	147,08
1 GBP	165,56	175,75
100 JPY	86,05	91,31
1 CHF	146,66	155,73
1 CAD	92,22	97,88
1 DKK	18,57	19,71
1 SEK	12,09	12,83
1 NOK	11,77	12,50
1 AED	36,20	38,42
1 SAR	35,45	37,62
1 KWD	431,05	457,66

Chèques de voyage

Base Devises	Achat	vente
1 USD	134,33	141,10
1 EUR	140,00	147,08
1 GBP	167,24	175,75
100 JPY	86,93	91,31
1 CHF	148,15	155,73
1 CAD	93,16	97,88
1 SEK	12,21	12,83

COMMERCE

Guelma : 27 unités versées dans l'industrie alimentaire assurent l'approvisionnement du marché local

Les 27 unités de production versées dans les industries alimentaires, opérationnelles dans la wilaya de Guelma, assurent l'approvisionnement du marché local en différents produits de large consommation, a indiqué, samedi, le Directeur du commerce, Ahcène Ifrik.

Le même responsable a souligné, dans une déclaration à l'APS, que la production provenant de ces unités industrielles est "conséquente" et permet l'autosuffisance à la wilaya de Guelma dans de nombreuses denrées alimentaires de grande consommation. M. Ifrik a également précisé qu'il existait au total treize minoteries spécialisées dans la production de farine, avec une capacité de production de 2.800 quintaux/jour, "ce qui couvre largement les besoins exprimés localement et offre même la possibilité d'approvisionner certaines wilayas voisines pour la production de pain et de divers types de pâtisseries". Il a ajouté que la wilaya comptait également quatre unités de production de semoule disposant d'une capacité de 3.000 quintaux/jour, et de deux unités de production de lait (64.000 litres/jour) "couvrant la demande locale et celle des wilayas limitrophes".

Selon le même responsable, le tissu industriel de la wilaya comprend aussi "cinq grandes conserveries, notamment de concentré de tomates, pour une capacité de production d'environ 34.000 tonnes/jour, ce qui, là encore, répond aux besoins locaux et à ceux du marché national".

La wilaya dispose également d'une unité de production de sucre d'une capacité de 350 tonnes/jour, d'une grande unité de production d'eau minérale d'une capacité de 17.000 litres/jour et d'une unité de fabrication de pâtes alimentaires, a encore fait savoir M. Ifrik.

ENERGIE

Arkab reçoit une délégation de l'Uniprest

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, une délégation de l'Union nationale des investisseurs et propriétaires de relais et stations-service (Uniprest) pour s'enquérir des préoccupations des professionnels du secteur, indique un communiqué du ministère.

La rencontre entre M. Arkab et la délégation de l'Uniprest, conduite par son président, Oussama Meriane, s'est déroulée en présence du président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), Mohamed Said Naït Abdelaziz, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et de cadres du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le dialogue avec les partenaires économiques et à écouter les aspirations des investisseurs pour contribuer au développement du secteur des hydrocarbures et améliorer la qualité des services proposés aux citoyens, selon le communiqué.

Lors de cette rencontre, M. Arkab a écouté plusieurs préoccupations liées principalement à



l'organisation de l'activité des investisseurs privés dans la distribution des produits pétroliers, à l'amélioration des services et à l'accompagnement attendu du secteur de l'énergie.

Il a également été question des mécanismes de renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé et du

développement de l'infrastructure des stations-service.

Dans ce cadre, le ministre d'Etat a mis en avant le "rôle stratégique" que jouent les exploitants de stations-service dans la garantie d'un service public vital, saluant leur engagement à assurer la continuité de l'activité même dans des condi-

tions difficiles. Il a en outre insisté sur la conjugaison des efforts de tous les acteurs pour garantir une coordination permanente et une concertation continue en vue d'améliorer les services proposés aux citoyens et de renforcer la contribution du secteur à l'économie nationale.

Dans ce contexte, M. Arkab a appelé à moderniser les stations-service, soulignant l'importance d'étendre l'utilisation du GPL carburant en tant qu'alternative énergétique propre et durable.

Au terme de la rencontre, le ministre d'Etat a souligné l'engagement de son département ministériel à examiner toutes les préoccupations soulevées et à œuvrer à trouver les solutions appropriées, en collaboration avec toutes les parties concernées, conclut le communiqué.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Ghrieb ordonne le traitement en urgence des dossiers d'investissement en suspens

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb a, ordonné, samedi à Alger, le traitement "en urgence" des dossiers d'investissement en suspens dans le domaine des industries pharmaceutiques, indique un communiqué du ministère.

Cette instruction a été donnée lors d'une rencontre avec les opérateurs publics et privés activant dans ce domaine, en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, et de cadres du ministère, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la disponibilité et la qualité des médicaments, pour une meilleure prise en charge des patients et la satisfaction des besoins nationaux.

Au cours de cette réunion, M. Ghrieb a écouté les préoccupations et les propositions des opérateurs, portant essentiellement sur l'encouragement des investissements dans le secteur pharmaceutique, en particulier la production en full process à partir des matières premières, l'enregistrement des médicaments et le traitement des dossiers y afférents, ainsi que les études de bioéquiva-

lence des médicaments génériques.

Les opérateurs ont également évoqué le processus d'authentification et de conformité, notamment en ce qui concerne les dispositifs médicaux, ainsi que le développement de médicaments innovants et l'exportation de médicaments et de produits pharmaceutiques pour lesquels l'Algérie a atteint l'autosuffisance.

A l'issue des discussions, M. Ghrieb a donné des instructions pour la "création d'un bureau vert au niveau du ministère pour le traitement urgent des dossiers de projets d'investissement qui ont été réalisés et qui attendent d'obtenir les licences nécessaires pour commencer la production, ainsi que ceux qui contribuent à répondre aux besoins du marché national et à développer la production locale".

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de "trouver un mécanisme pour orienter et organiser les investissements dans l'industrie pharmaceutique de manière à répondre aux besoins nationaux concernant différents types de médicaments, de produits pharmaceutiques et de matériel médical, tout en impliquant les opérateurs activant dans ce domaine", précisant que les canaux de communication restent ouverts à

tous les opérateurs.

Les propositions des opérateurs "seront prises en compte et constitueront le point de départ pour élaborer une feuille de route et une stratégie globale aux contours clairs pour le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie", a-t-il assuré.

Il a rassuré que les opérateurs activant dans l'industrie pharmaceutique "bénéficieront de toutes les facilitations et de l'accompagnement nécessaire pour concrétiser leurs investissements", tout en œuvrant à réduire les délais de traitement des dossiers d'enregistrement des médicaments et à alléger les procédures de conformité concernant le matériel médical".

De son côté, le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique a expliqué que "l'objectif de ces rencontres est de débattre de l'état du secteur,

de relancer la production pharmaceutique nationale, de garantir la disponibilité des médicaments efficaces, de réduire la facture des importations de médicaments et de trouver des solutions aux problèmes rencontrés par les opérateurs sur le terrain", conclut le communiqué.

AGRICULTURE

Ramadhan : M. Cherfa préside une réunion d'évaluation du programme d'approvisionnement du marché en produits agricoles

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a présidé, samedi, une réunion d'évaluation des différentes opérations inscrites dans le cadre du programme d'approvisionnement du marché en produits agricoles de large consommation, en prévision du mois de Ramadhan prochain.

Selon un communiqué du ministère, la réunion s'est déroulée en présence des présidents-directeurs généraux (Pdg) des groupes économiques, des directeurs des offices sous tutelle, et des cadres centraux concernés. Un exposé

a été présenté, à cette occasion sur le programme de régulation des viandes blanches et rouges, et des légumes tels que la pomme de terre, l'oignon, l'ail, les céréales, les légumineuses, le lait et ses dérivés, ainsi que l'huile d'olive. M. Cherfa a salué les efforts consentis par tous les acteurs et les mesures proactives prises pour assurer la disponibilité des produits agricoles les plus consommés durant le mois de Ramadhan, en adéquation avec le pouvoir d'achat des citoyens, selon le communiqué.

DROITS DE DOUANE

Les Etats Unis imposent des droits de douane sur le Canada, le Mexique et la Chine

Les Etats Unis ont imposé des droits de douane de 25% sur les produits provenant du Canada, à l'exception des hydrocarbures taxés à 10% et du Mexique, et de 10% supplémentaires à ceux déjà existants sur les produits chinois.

Cette décision a été annoncée par la Maison Blanche dans un post sur les réseaux sociaux.

Le président américain Donald Trump avait menacé d'imposer des tarifs douaniers en raison de "l'échec" du Canada et du Mexique à lutter contre le flux de migrants illégaux et de drogues, en particulier le fentanyl, à travers leurs frontières avec les Etats-Unis.

"L'annonce d'aujourd'hui



concernant les tarifs douaniers est nécessaire pour amener la Chine, le Mexique et le Canada à tenir leurs promesses de mettre un terme à l'afflux de drogues toxiques aux Etats-Unis", a expliqué la Maison Blanche dans son post.

Selon des observateurs, l'augmentation des droits de douanes risque d'avoir de lourdes répercussions sur certains secteurs comme l'automobile et l'énergie.

Le Canada imposera dès demain des droits de douane en représailles aux Etats Unis

Le Canada va mettre en place des droits de douane sur les produits américains en représailles à ceux annoncés plus tôt par le président américain, a déclaré le Premier ministre canadien, Justin Trudeau.

Le Canada "va imposer des droits de douane de 25% sur des produits américains pour un total de 155 milliards de dollars canadiens" (102 milliards d'euros), a annoncé le chef du gouvernement.

Cela représente un cinquième des importations américaines annuelles au Canada.

Dès mardi, ces droits de douane se-

ront appliqués sur 30 milliards de dollars de marchandises.

Les droits de douane vont concerner plusieurs produits de consommation courante, a précisé le Premier ministre.

Cette annonce vise à répondre à Donald Trump qui a imposé samedi 25% de droits de douane sur les produits provenant du Canada et du Mexique et 10% supplémentaires à ceux déjà existants sur les produits chinois.

"Si le président Trump veut inaugurer un nouvel âge d'or pour les Etats-Unis, la meilleure voie est de s'associer avec le Canada, et non de nous punir",

a déclaré le chef du gouvernement canadien samedi lors d'une conférence de presse.

Il a prévenu que les semaines à venir seraient difficiles pour les Canadiens et que les tarifs douaniers décidés par Donald Trump nuiraient également aux Américains.

S'adressant à ces derniers, il a déclaré: "cela va augmenter les coûts pour vous, y compris ceux de la nourriture, de l'essence à la pompe..."

L'annonce de l'imposition de droits de douane par Washington a provoqué un tollé au Canada, où les répercussions économiques seront très fortes.

La Chine promet de répliquer

La Chine a promis dimanche de répliquer aux nouveaux droits de douanes américains sur ses produits, officialisés par le président américain, Donald Trump, en réaffirmant que les guerres commerciales ne faisaient "pas de vainqueurs".

Le président républicain a imposé la veille 10% de taxes supplémentaires à celles déjà existantes sur les biens provenant du deuxième plus important partenaire des Etats-Unis, derrière le Mexique.

Le commerce sino-américain a représenté environ 500 milliards d'euros sur les 11 premiers mois de 2024, mais la balance est grandement en défaveur des Etats-Unis, avec un déficit de quelque 260 milliards d'euros sur la période, selon les chiffres de Washington.

"La Chine est vivement mécontente et s'oppose fermement" au relèvement des taxes, a indiqué le ministère chinois du Commerce dans un communiqué, en annonçant des mesures "correspondantes pour protéger

résolument" les "droits et intérêts" du pays.

"Il n'y a pas de vainqueurs dans une guerre commerciale ou une guerre de droits de douane", a assuré le ministère des Affaires étrangères dans un autre communiqué.

Pékin a annoncé porter plainte contre Washington auprès de l'Organisation mondiale du commerce pour ce qu'il a qualifié d'"imposition unilatérale de droits de douane en violation sérieuse des règles de l'OMC". Ces taxes ne sont

"pas seulement inutiles à la résolution des problèmes des Etats-Unis, elle sapent aussi une coopération économique et commerciale normale", a dénoncé le ministère du Commerce.

Pékin "exhorte les Etats-Unis à corriger leurs pratiques erronées, (...) à faire face à leurs problèmes, à avoir des discussions franches, à renforcer la coopération et à gérer les différences sur la base de l'égalité, du bénéfice et du respect mutuels", selon la même source.

Le Japon "profondément préoccupé" des potentielles conséquences mondiales

Le Japon est "profondément préoccupé" par les potentielles répercussions sur l'économie mondiale des nouveaux droits de douane américains imposés à la Chine, au Canada et au Mexique, a indiqué dimanche le ministre des Finances nippon.

Le président américain, Donald Trump, a annoncé samedi 10% de taxes supplémentaires sur les produits chinois, en plus de celles déjà en vigueur,

et un taux de 25% pour les exportations canadiennes et mexicaines vers les Etats-Unis. Les trois pays ont promis de riposter avec leurs propres mesures ou ont déjà commencé à les dévoiler: le Canada, dont les ressources énergétiques seront partiellement exemptées, va mettre en place des droits de douane de 25% en représailles sur 30 milliards de dollars de marchandises américaines dès mardi. "Nous sommes pro-

fondément préoccupés par la façon dont ces droits de douane pourraient affecter l'économie mondiale", a déclaré le ministre des Finances japonais, Kastunobu Kato, sur la chaîne Fuji TV.

Il a également souligné la nécessité d'"évaluer minutieusement" les possibles conséquences des annonces de Donald Trump sur le marché des changes, disant que le Japon devait prendre des "mesures appropriées".

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses mondiales en hausse

Les marchés mondiaux ont évolué dans le vert, Wall Street ayant été tirée par les résultats d'entreprises, tandis que les places européennes étaient satisfaites par la baisse de taux annoncée par la Banque centrale européenne (BCE).

A New York, le Dow Jones

a avancé de 0,38%, l'indice Nasdaq a gagné 0,25% et l'indice élargi S&P 500 a grimpé de 0,53%.

Sur le Vieux continent, les marchés ont abordé avec optimisme la nouvelle baisse de taux décidée par la Banque centrale européenne (BCE). Francfort a

terminé en hausse de 0,41%, Paris 0,88% et Milan 0,16%.

Londres a gagné 1,04%. La BCE a abaissé jeudi son principal taux d'intérêt direct de 0,25 point de pourcentage après sa réunion de politique monétaire. Cette cinquième baisse depuis juin fait pas-

ser à 2,75% le taux de dépôt, qui sert de référence, contre 3% auparavant.

Sur le marché obligataire, vers 22H00 GMT, le taux d'intérêt des obligations allemandes à dix ans, référence en Europe, reculait à 2,52%, contre 2,58% la veille.

MARCHÉS EN ASIE

La tech pèse à Séoul, le peso mexicain plombé par Trump

Les Bourses asiatiques grimpaient dans l'ensemble vendredi, volatiles et hantées par le spectre des tensions commerciales, tandis que la Bourse de Séoul, rouvrant après des congés, était plombée par la tech après des résultats décevants de Samsung et l'onde de choc du chinois DeepSeek.

Les Bourses de Chine continentale et de Hong Kong étaient fermées pour cause de Nouvel an lunaire.

À la Bourse de Séoul, qui rouvrait après quatre jours de congés nationaux, l'indice Kospi reculait de 1,35% vers 04H00 GMT.

Le marché était pénalisé par la valeur technologique, poids-lourds de la cote.

L'or a atteint un nouveau sommet vendredi en début d'échanges asiatiques, à 2.799,65 dollars l'once, surpassant de peu son record historique atteint la veille.

Il reflétait légèrement à 2.794 dollars vers 04H00 GMT.

Le métal jaune joue son rôle de valeur refuge face aux incertitudes liées à la politique économique de Donald Trump, qui a renouvelé jeudi ses menaces de guerre commerciale avec le Mexique et le Canada.

L'or se voyait aussi rendu plus attractif par le fort affaiblissement du dollar après des données décevantes sur la croissance américaine. À peine revenu à la Maison Blanche, M. Trump a annoncé vouloir imposer dès le 1er février 25% de droits de douane sur les produits provenant du Canada et du Mexique: les marchés sont suspendus à la concrétisation de cette menace. Le peso mexicain a décroché jeudi de plus de 1% après les menaces réitérées du magnat républicain.

Il tentait de se stabiliser vendredi (+0,09%) à 20,68 pesos pour un dollar.

Le dollar évoluait en dents de scie face à une monnaie japonaise renforcée par la perspective de nouvelles hausses de taux de la Banque du Japon: vers 04H00 GMT, la monnaie nippone cédait 0,04%, à 154,33 yens pour un dollar, effaçant ses pertes précédentes. À la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei résistait, grimpant de 0,2% à 2.787,40 points, tandis que l'indice élargi Topix gagnait 0,19% à 2.787,22 points.

Vers 04H00 GMT sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain progressait de 0,95% à 73,42 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord de 0,83% à 77,51 dollars.

Le marché évaluait la probabilité de l'instauration de droits de douane aux Etats-Unis dès samedi.

Donald Trump a indiqué jeudi qu'il n'avait pas encore décidé s'il taxerait le pétrole canadien et mexicain.

Ce n'est pas un détail: le Canada représente 60% des importations américaines de brut.

MARCHÉS MÉTAUX

L'or explose son record face à l'incertitude Trump

L'or a atteint un nouveau record jeudi, jouant son rôle de valeur refuge face aux incertitudes liées à la politique économique de Donald Trump, une hausse renforcée par l'affaiblissement du dollar après des données décevantes sur la croissance américaine.

Jeudi vers 16H00 GMT (17H00 à Paris), l'once d'or a culminé à 2.798,59 dollars, écrasant son précédent record de 2.790,10 dollars atteint fin octobre. La politique commerciale protectionniste promise par Trump rend en théorie le dollar attractif car elle est susceptible de doper l'inflation et donc de contraindre la banque centrale américaine (Fed) à maintenir ses taux directeurs à un niveau élevé.

L'institution monétaire vient d'ailleurs tout juste de décider de maintenir ses taux.

APS

TISSEMSILT

Des assises historiques et scientifiques sur la jeunesse et la mémoire

La maison de la culture Mouloud Kacem Naït Belkacem de Tissemsilt a accueilli une série des historiques et scientifiques autour du thème "Jeunesse et Mémoire nationale", dans le cadre de la caravane nationale portant le même nom.

Par Abed Meghit

Cet événement a été organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse, en collaboration avec le secteur des moudjahidine et ayants droit, la direction de la culture et des arts, ainsi que la direction de la jeunesse et des sports.

Placé sous la supervision des membres et cadres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), il a été animé par des professeurs chercheurs en histoire et des moudjahidine de la wilaya de Tissemsilt. Plusieurs acteurs de la mémoire nationale étaient également présents, notamment : L'Organisation des moudjahidine de la wilaya, l'Organisation des enfants de chouhadas de la wilaya, l'Organisation des enfants de moudjahidine de la wilaya ainsi que des étudiants de l'Université de Tissemsilt.

En marge de ces assises, le Conseil supérieur de la jeunesse a organisé plusieurs visites pédagogiques à des sites historiques marquants de la wilaya. Les jeunes participants ont tout d'abord découvert les collections du Musée du moudjahid de Tissemsilt, où des explications détaillées leur ont été fournies sur l'importance de

l'engagement des jeunes durant la guerre de libération nationale.

Ensuite, ils se sont rendus au centre de torture d'Aïn S'fa, dans la commune de Tissemsilt, où des témoignages poignants leur ont été présentés sur les souffrances endurées par les combattants de la liberté et la nécessité de préserver la mémoire nationale pour renforcer l'esprit de citoyenneté et d'appartenance nationale, lieu tristement célèbre pour avoir abrité les tortionnaires français au cours des années 1958/1959 et on des dizaines de militants de la cause nationale y ont laissé leur vie.

Par ailleurs, une visite a été effectuée au cimetière des martyrs de Bab El Bekkouche, dans la commune de Lardjem, où sont enterrés 1.242 chahids. Que la bataille de Bab El Bekkouche est l'une des grandes batailles qui a livrée l'Armée de libération nationale dans l'Ouarsenis infligeant de lourdes pertes à l'armée coloniale française.

Par conséquent, les forces coloniales ont perdu dans leurs rangs 600 soldats dont 33 officiers et deux avions abattus. Sont tombés en ce jour au champ d'honneur, 360 chahids dont le commandant de la katiba "Karimia" et 240 civils dont



des enfants et des femmes. Les jeunes ont ainsi pu mesurer l'ampleur des sacrifices consentis pour l'indépendance de l'Algérie et mieux comprendre le rôle fondamental de la révolution dans la construction de l'État algérien.

Ces activités se sont déroulées en présence des autorités locales de la daïra de Lardjem et de membres de la famille révolutionnaire, soulignant ainsi l'importance de ces initiatives dans la transmission des valeurs de sacrifice, de liberté et d'attachement au passé national. A ce propos, Dr. Hamri Aissa de l'Université d'Aïn Defla a rappelé que la région de l'Ouarsenis a enfanté de grands leaders de la glorieuse révolution dont chahid Djilali Bou-

naama, et a été le théâtre d'une bataille héroïque (bataille de Bab El-Bekkouché) où sont tombés au champ d'honneur plus de 1200 martyrs.

De son côté, le moudjahid Abdelkrim a souligné que la guerre de libération a été soutenue par l'ensemble du peuple algérien, que ce soit en milieu rural, dans les villages ou les villes, et que la région de l'Ouarsenis détient une part importante de la mémoire nationale.

Dr. Lakhdar Saidani de l'Université « Ahmed Ben Yahia El-Ouancharissi » de Tissemsilt a évoqué, quant à lui, la mise en place d'une organisation structurée de la révolution à la suite des résultats du Congrès de la Soummam, et a rappelé la formation de trois katibates (com-

pagnies) dans la région de l'Ouarsenis dont celle de « Karimia », dont les moudjahidine ont attaqué les fermes des colons dans la région.

Après ces attaques, l'armée coloniale française a décidé d'envahir la région de Bab El-Bekkouché, où a eu lieu la bataille éponyme, a-t-il évoqué. Le président de la commission de la citoyenneté, du volontariat, de la vie associative et de la participation des jeunes dans la vie publique au Conseil supérieur de la Jeunesse, Moussa Nouri a souligné que le CSJ œuvre, à travers l'organisation de cette caravane, à inciter les jeunes à s'intéresser à la mémoire nationale pour renforcer leurs valeurs, leurs principes et leur identité nationale.

ENTREPRENEURIAT

Sortie de la première promotion de porteurs de projets en entrepreneuriat à Oran

Des diplômes de formation ont été remis, dimanche, à la première promotion de 18 porteurs de projets dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, qui ont bénéficié d'une formation dans divers domaines de l'entrepreneuriat.

Cette formation a été organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, au profit des diplômés du secteur de la formation, sachant que les participants étaient des diplômés titulaires du brevet de technicien supérieur (BTS) provenant des wilayas d'Oran, Mascara, Sidi Bel Abbès et Aïn Temouchent.

Cette première session de formation, en collaboration avec l'Agence nationale de développement et de soutien à l'entrepreneuriat (NESDA), a duré environ trois semaines et a touché les porteurs de projets dans les domaines

de l'entrepreneuriat et de la gestion des affaires.

Lors de la cérémonie de remise des diplômes au Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle d'Oran-Est "Chahid Khedari Hasni", le directeur régional de la formation et de l'enseignement professionnels, M. Nourredine Aïmar, a précisé que cette formation vise à fournir des compétences complémentaires aux jeunes diplômés afin de poser des bases solides pour la réussite de leurs projets.

Il a ajouté que le Centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Institut national cité précédemment avait enregistré un grand nombre de candidats intéressés par la formation en entrepreneuriat, avec plus de 230 inscriptions, ce qui témoigne de l'intérêt des jeunes diplômés ou stagiaires pour le domaine de l'entrepreneuriat.

A noter qu'Oran a bénéficié de sept centres de

développement de l'entrepreneuriat, qui ont été créés dans les instituts spécialisés, selon le même responsable, qui a indiqué que le centre de l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle d'Oran-Est "Chahid Khedari Hasni" est un centre pilote dans la wilaya.

Le directeur régional de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, M. Chikhi Fouad, a souligné que cette collaboration avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels vise à renforcer l'esprit d'entrepreneuriat et à orienter les jeunes diplômés et stagiaires vers la création de petites entreprises réussies, en adéquation avec les besoins de la wilaya.

A cette occasion, certains exemples de projets réussis, financés par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, ont été présentés, permettant ainsi à ces projets d'entrer en phase de production.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des offres de formation plus adaptées aux besoins du marché du travail (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a mis en évidence les efforts déployés par son secteur pour proposer des offres de formation plus adaptées aux besoins du marché du travail.

Lors d'une conférence virtuelle "Saat Hiwar" organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du CSJ, Mustapha Hidaoui, M. El Mahdi a évoqué le plan d'action du secteur de la formation professionnelle qui vise, entre autres, à proposer "des offres de formation plus adaptées aux besoins du marché de l'emploi", à travers l'adoption de systèmes d'information pertinents.

Et d'ajouter que le secteur porte un intérêt particulier à la post-formation en vue de donner aux diplômés du secteur "davantage de chances d'accéder au marché du travail" à travers notamment "la révision des offres de formation et l'introduction des spécialités demandées". Il a également souligné l'importance de la transition numérique, étant "l'une des priorités" du secteur de la formation professionnelle, mettant en avant l'impératif d'œuvrer à accélérer la modernisation de la gestion.

Aussi, M. El Mahdi a révélé que son secteur veillait à la création de "centres d'excellence" de formation professionnelle afin d'assurer une formation de qualité dans certaines spécialités,



ajoutant que ces centres contribueraient également à l'élaboration des programmes de formation en la matière, en associant le secteur économique. Par ailleurs, le ministre a évoqué les Olympiades des métiers que le secteur de la formation professionnelle compte lancer à la fin de l'année en cours dans le but d'instaurer "un environnement compétitif entre les participants et de valoriser les talents des stagiaires".

Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, M. Hidaoui a salué, pour sa part, l'approche adoptée par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels au profit du marché du travail, ajoutant que son secteur soutenait cette orientation pour mieux répondre aux opportunités d'emploi disponibles pour les jeunes.

APS

GRÈCE

Les écoles fermées lundi à Santorin après une série de tremblements de terre

Les écoles de l'île grecque de Santorin seront fermées lundi en raison d'une intense activité sismique dans la région, a annoncé samedi le ministère grec de la Protection civile.

Ces derniers jours, des dizaines de tremblements de terre de faible magnitude ont été enregistrés dans la zone maritime de Santorin, site de l'une des plus grandes éruptions volcaniques de l'histoire, et dans les îles environnantes. Le séisme le plus fort a été d'une magnitude de 4,5.

Dimanche matin, une nouvelle secousse d'une magnitude de 4,1 a été enregistrée à 08H48 (06H48 GMT), et a été suivie d'une autre de magnitude 4,5 à



09H22, selon le département de géophysique de l'Université d'Athènes. auparavant, 11 autres tremblements de terre se sont produits en l'espace de

quelques heures à Santorin, l'une des îles volcaniques des Cyclades les plus prisées des touristes.

L'actuelle activité volcanique est similaire à celle

observée en 2011-2012.

Elle avait duré 14 mois sans qu'il n'y ait d'irruption ou d'incidents particuliers.

Selon l'agence de presse Athens News Agency, les autorités ont souligné que les secousses ne sont pas le résultat d'une activité volcanique mais d'une activité tectonique, demandant aux habitants de la région d'éviter les grands rassemblements dans les espaces clos et de se tenir à l'écart des zones d'Amoudi et du vieux port.

Première indemnisation d'une victime de la tragédie ferroviaire de 2023

La justice grecque a accordé sa première indemnisation à une victime de la tragédie ferroviaire de 2023, reconnaissant la responsabilité conjointe de la compagnie ferroviaire privée et de l'organisme public des chemins de fer dans ce drame, a rapporté samedi Athens News Agency.

La décision, rendue par le Tribunal de première instance (Section des conflits du travail) concernant le décès du contrôleur du train de voyageurs, accorde une indemnisation totale de

800.000 euros à sa femme, ses deux enfants et sa sœur. Le jugement, selon l'agence de presse, attribue la responsabilité à OSE SA et Hellenic Train qui, tout en sachant que le système de télécommande et de signalisation ne fonctionnait pas, ont autorisé, pour le premier, des opérations de transport et, pour le second, de transporter des passagers, "exposant ainsi tant ces derniers que ses employés à un risque pour leur vie et leur santé". Le 28 février 2023, un train reliant Athènes à

Thessalonique transportant plus de 350 passagers est entré en collision frontale avec un train de marchandises près de la ville de Larissa, faisant 57 morts. Les deux trains avaient roulé l'un vers l'autre sur la même voie pendant 19 minutes sans déclencher aucun système d'alarme. Dans les jours qui ont suivi, l'accident a été attribué à des équipements défectueux et à une erreur humaine, tandis que le chef de gare local a été inculpé d'homicide par négligence.

ETATS-UNIS

Un septième mort après le crash d'un avion sanitaire à Philadelphie

Une septième personne est décédée vendredi soir à Philadelphie, tuée dans sa voiture par le crash d'un avion sanitaire qui transportait six Mexicains dont un enfant, tous morts dans l'accident, a annoncé samedi la maire de la ville, mentionnant également 19 blessés.

"Au moins une autre personne est morte dans cette tragédie, quelqu'un qui était dans une voiture", a déclaré la maire de cette grande ville du nord-est des Etats-Unis, Cherelle Parker, lors d'une conférence de presse. Le petit

appareil s'est écrasé peu après son décollage, des images montrant le biréacteur descendant à pic vers une zone résidentielle et une énorme boule de feu au moment de l'impact.

"Pour l'instant, nous dénombrons 19 blessés", a dit la maire.

Son directeur général des services Adam Thiel a précisé que ce chiffre pourrait évoluer.

Les dégâts de l'explosion s'étendent sur plusieurs rues, et les secouristes effectuent des vérifications "porte à porte", a-t-il ajouté. L'avion transportait



un enfant qui venait de recevoir des soins, sa mère et quatre membres d'équipage, tous mexicains selon les autorités.

Cet accident est intervenu deux jours après la

collision à Washington entre un avion de ligne et un hélicoptère militaire.

Cette catastrophe aérienne, la pire aux Etats-Unis depuis plus de 20 ans, a tué 67 personnes.

IRAN

54 blessés suite au renversement d'un bus

Au total, 54 personnes ont été blessées dimanche après qu'un bus s'est renversé sur une route interurbaine dans la province centrale iranienne de Semnan, a rapporté l'agence de presse IRNA. "L'accident s'est produit sur la route reliant le comté de Sorkheh à la capitale provinciale Semnan à 4H45 (heure locale)", a déclaré Karen Yahyaei, porte-parole de l'Université des sciences médicales et des services de santé de Semnan. Dix ambulances et un bus ambulancier ont transporté les blessés vers un hôpital de Semnan, a-t-il ajouté. Selon l'agence de presse semi-officielle Mehr, le chef de la police routière de Semnan, Mousa Bozorgi, a déclaré que le bus avait quitté la route en raison de la somnolence du conducteur. Une enquête est en cours pour déterminer la cause de l'accident, a-t-il ajouté.

AUSTRALIE

Un mort dans des inondations et des milliers de personnes appelées à évacuer

Une personne est morte dimanche dans l'Etat du Queensland, dans le nord de l'Australie, dans de fortes inondations, ont annoncé les autorités, exhortant des milliers de personnes à se déplacer vers des terres plus élevées en raison des pluies torrentielles. Les autorités du Queensland ont signalé que des inondations majeures étaient en cours dans le comté côtier de Hinchinbrook, une localité d'environ 11 000 habitants située à environ 500 km au nord de Brisbane, la capitale de l'Etat. Plusieurs banlieues de la ville voisine de Townsville ont également été touchées, ont indiqué les autorités. "Les habitants des zones basses doivent récupérer leur kit d'évacuation et se déplacer vers un endroit sûr sur un terrain plus élevé. Cette situation peut constituer une menace pour la vie et les biens", ont déclaré dimanche les autorités régionales de gestion des urgences. Le nord du Queensland possède d'importantes réserves de zinc ainsi que d'importants gisements d'argent, de plomb, de cuivre et de minerai de fer, Townsville étant un centre de traitement majeur des métaux de base de la région. En 2019, de graves inondations dans la région ont perturbé les expéditions ferroviaires de concentrés de plomb et de zinc, et endommagé des milliers de propriétés. Les inondations ont été déclenchées par de fortes pluies provenant d'un système de basse pression riche en humidité tropicale, a indiqué le météorologue australien sur son site Internet, ajoutant que le total des précipitations sur 24 heures pourrait atteindre 300 mm (11,8 pouces).

HAÏTI

Plus de 50 personnes tuées dans une attaque de gangs

Au moins 50 personnes ont été tuées et plus de 100 maisons incendiées lors d'une attaque de bandes armées dans la commune de Kenscoff, située dans les collines de Port-au-Prince à Haïti, ont rapporté les médias citant un rapport d'une ONG haïtienne publié samedi. Le rapport préliminaire du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), sur le massacre commis par des individus lourdement armés, "n'est pas encore terminé, nous sommes encore en train de collecter des données", a déclaré Marie Rosy Auguste Ducéna, responsable de programme pour cette ONG, qui promeut et défend les droits humains en Haïti. L'attaque a également fait de nombreux blessés et déplacés. Certaines personnes ont été tuées dans leurs maisons. D'autres ont été tués alors qu'ils travaillaient dans les champs de cette commune de banlieue. Certaines familles ont perdu jusqu'à 12 de leurs membres. Des dizaines de maisons ont également été incendiées, a-t-on indiqué.

ESPAGNE

25.000 manifestants à Valence pour dénoncer la gestion des inondations

Près de 25.000 personnes sont descendues à nouveau samedi dans les rues de Valence pour protester contre la gestion des inondations meurtrières qui ont endeuillé le sud-est de l'Espagne il y a trois mois, selon des médias locaux.

Rassemblés dans la capitale de la région la plus touchée par les inondations du 29 octobre, qui ont fait 232 morts et trois disparus, près de 25.000 manifestants, selon la Délégation du gouvernement espagnol (préfecture), ont exigé le départ du président conservateur (Parti populaire) de la région de Valence, Carlos Mazon.

Cette quatrième manifestation depuis les inondations a attiré moins de monde que les précédentes, celles du 9 et 30 novembre ayant réuni respectivement 130.000 et 100.000 personnes. Ils étaient environ 80.000 le 29 décembre.

Les sinistrés reprochent à l'exécutif régional de ne pas avoir prévenu les habitants suffisamment à l'avance du danger des pluies torrentielles, malgré une alerte donnée très tôt le matin par l'agence météorologique nationale. Ils repro-



chent aussi aux autorités d'avoir tardé à déployer les secours et, aujourd'hui, la lenteur des aides. Le gouvernement central a promis de débloquer 16,6 milliards d'euros pour aider les localités touchées, les victimes et les entreprises.

APs

CHU MUSTAPHA PACHA Le service de Psychiatrie lance un cycle de formation médicale continue



Le service de Psychiatrie du CHU Mustapha Pacha a lancé, jeudi, un cycle de formation médicale continue (FMC), qui s'étalera jusqu'à fin avril. Les formations programmées traiteront des urgences psychiatriques à expression somatique, de la conduite à tenir devant une tentative de suicide et face aux états d'agitation et de dangerosité ainsi qu'aux urgences addictologiques.

La première formation, animée par la cheffe de service de Psychiatrie, Pr Sonia Sehim, a abordé la thématique de "l'annonce d'une mauvaise nouvelle: jeux de rôle". Elle a permis aux médecins participants de savoir comment gérer l'annonce d'une mauvaise nouvelle à un malade et/ou sa famille, à travers le protocole déterminant les conditions et les circonstances de cet acte "délicat", à l'effet d'améliorer la qualité de la prise en charge du malade.

"Le médecin traitant doit choisir le moment pour annoncer la mauvaise nouvelle au malade, et peut la différer si le patient présente une grave dépression", a recommandé Pr Sehim.

C'est également le cas devant un "pronostic fatal", a-t-elle ajouté, insistant sur "la disponibilité, l'écoute et l'empathie" dont doit faire preuve le praticien. "L'annonce de la pathologie doit être suivie d'une proposition de solution thérapeutique, de sorte que le malade soit le propre acteur de sa prise en charge", a encore expliqué Pr Sehim, soulignant l'intérêt de cette approche qui permet d'instaurer "un climat de confiance et une complicité" entre le soignant et le souffrant.

TISSEMSILT Une caravane médicale multidisciplinaire du Croissant rouge algérien effectue des examens

Une caravane médicale multidisciplinaire du Croissant rouge algérien (CRA) est arrivée, vendredi dans la wilaya de Tissemsilt, pour effectuer des examens et diagnostics médicaux au profit des habitants de la région.

Cette caravane médicale, en provenance d'Alger, comprend 17 spécialistes dans divers domaines, dont la chirurgie générale, les soins ophtalmologiques, la gynécologie et obstétrique, la pédiatrie, les maladies infectieuses, la chirurgie pédiatrique, ainsi que la dermatologie, la chirurgie orthopédique, ainsi qu'un spécialiste en radiologie, entre autres.

La caravane offre des examens médicaux aux patients venant des 22 communes de la wilaya, y compris des zones reculées, et a pour objectif de rapprocher les services de santé de la population, notamment dans certaines spécialités médicales.

Selon le responsable des caravanes médicales du CRA, Dr Mohamed Mehdi Belaouar, cette initiative solidaire, qui dure une journée, vise à rapprocher les services de santé des habitants de la wilaya, en particulier ceux des régions éloignées.

Dr Belaouar a précisé que les cas complexes, nécessitant des interventions chirurgicales, seront pris en charge et suivis dans les centres hospitaliers universitaires d'Alger. De son côté, le coordinateur du CRA dans la wilaya, Dr Djamel Yehkor, a indiqué que toutes les conditions nécessaires ont été mises en place pour assurer le bon déroulement de la caravane, en coordination avec la Direction de la Santé de la wilaya.

Il a précisé que la caravane a été répartie entre deux établissements médicaux dans la commune chef-lieu de la wilaya : l'établissement public de santé mère-enfant, dédié à la gynécologie et à la pédiatrie, tandis que les autres spécialités médicales ont été orientées vers l'Institut de formation paramédicale.

APS

ALGER 1^{er} Congrès international du patient atteint de cancer les 4 et 5 février

Lors d'une conférence de presse, le président de l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), M. Nouredine Benbrahem, a estimé que ce Congrès organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "se veut une opportunité pour mettre en lumière les réalisations et les politiques de l'Algérie en matière de prise en charge du patient, ainsi qu'une plateforme unique pour transmettre sa voix et partager son expérience, ses besoins et ses points d'intérêt".



Il tend également à "encourager l'échange des vues entre les concernés par le cancer, à savoir les spécialistes en soins médicaux, les associations et les décideurs, en vue de construire des parcours de soins centrés sur le patient", selon M. Benbrahem. S'agissant du Réseau africain de lutte contre le cancer dont l'annonce officielle de sa création est prévue lors de ce Congrès qui verra la participation de pas moins de 14 pays africains, le président de l'ONSC a souligné

que le Réseau "contribuera au renforcement de la coopération régionale, à la fourniture des ressources et à l'échange d'expertises afin d'améliorer la prise en charge des patients, en sus du renforcement du rôle de la société civile dans ce domaine". De son côté, la présidente de la Fédération nationale de lutte contre le cancer, Mme Hamida Kettab a précisé que ce Congrès, organisé en coordination avec le ministère de la Santé et l'ONSC, regroupera tous les intervenants

notamment des médecins et des représentants de la société civile, en vue de placer le patient au cœur de tous les plans nationaux visant à prévenir et à lutter contre cette maladie. Par ailleurs, Mme Kettab s'est félicitée des étapes franchies par l'Algérie dans ce domaine, mettant en avant l'importance d'associer "le patient atteint de cancer" à toutes les stratégies nationales visant une meilleure prise en charge psycho-médicale des patients.

2^E ÉDITION D'UN COLLOQUE ORGANISÉ JEUDI À BLIDA Impératif du diagnostic précoce pour éviter les complications des maladies artérielles (Rencontre)

Les participants à la 2^e édition d'un colloque sur les maladies artérielles, organisé jeudi à Blida, ont insisté sur l'impératif d'un diagnostic précoce de ces pathologies pour prévenir des complications graves qu'elles peuvent entraîner.

"Les maladies artérielles peuvent toucher les personnes de tous âges, d'où l'impératif de recourir à un diagnostic précoce en effectuant des analyses radiologiques et médicales nécessaires, dès l'apparition des premiers symptômes notamment chez les diabétiques et les hypertendus", ont recommandé les participants à cette rencontre abritée par l'établissement hospitalier de greffe d'organes et de tissus.

Parmi les maladies artérielles, la sténose qui touche la carotide (artère du cou) et qui est un épaississement



de la paroi de l'artère, dont les symptômes sont une sensation d'engourdissement des membres, des troubles de la parole et de la vision, pouvant entraîner, si non traité, un accident vasculaire cérébral (AVC).

A son tour, le Pr. Boukara Zouhir, chef du service de médecine physique et de réadaptation, a assuré que les maladies affect-

tant les grandes ou petites artères entraînent, avec le temps, des lésions à l'origine de perturbations dans les fonctions rénales et cérébrales, voire l'obstruction des artères, et parfois l'hémiplégie, la perte de la mémoire et autres troubles.

Pour éviter ces maladies, le Pr. Boukara a mis en exergue l'importance de l'exercice physique tel que la

marche et idéalement la pratique d'une activité sportive, d'une alimentation saine et d'éviter les sources de stress. A noter que de nombreux médecins et spécialistes de différents établissements hospitaliers ont pris part à ce colloque marqué par l'animation d'une série de communications sur les maladies artérielles et leur prévention.

UGANDA Épidémie d'Ebola à Kampala, un mort (ministère de la Santé)

Les autorités ougandaises ont annoncé jeudi une épidémie d'Ebola, fièvre hémorragique virale souvent mortelle, dans la capitale Kampala où la maladie a fait un mort dans le milieu hospitalier.



"Une épidémie causée par la maladie virale Ebola-Soudan a été confirmée à Kampala (...) après confirmation par trois laboratoires nationaux de référence", a déclaré la secrétaire permanente du ministère ougandais de la Santé, Diana Atwine.

La personne décédée est un infirmier de 32 ans qui travaillait à l'hôpital national de Mulago de Kampala, a-t-elle précisé.

L'infirmier "a initialement développé des symptômes de type fébrile" et "a souffert d'une défaillance de plusieurs organes" avant de succomber à la maladie mercredi, a ajouté la responsable.

Les autorités ont souligné qu'"aucun autre professionnel de santé ou patient du service n'a

présenté de signes ou de symptômes d'Ebola." Des équipes d'intervention rapide ont été mobilisées et 44 contacts du patient ont été identifiés jusqu'à présent. La dernière épidémie en Ouganda d'Ebola déclarée en 2022 avait causé la mort de 55 personnes.

La maladie présente six souches différentes, dont trois (Bundibugyo, Soudan, Zaïre) ont déjà provoqué de grandes épidémies.

La transmission humaine d'Ebola se fait par les fluides corporels, avec pour principaux symptômes des fièvres, vomissements, saignements et diarrhées.

Les personnes infectées ne deviennent contagieuses qu'après

l'apparition des symptômes, après une période d'incubation allant de 2 à 21 jours. Toutes souches confondues, ce virus a fait plus de 15.000 morts en Afrique depuis 1976. Partie du sud de la Guinée en décembre 2013, l'épidémie la plus violente de l'histoire d'Ebola a frappé l'Afrique de l'Ouest jusqu'en 2016.

Elle a causé la mort de plus de 11.300 personnes sur près de 29.000 cas enregistrés, essentiellement au Liberia, Sierra Leone et en Guinée.

La RDC a connu plus d'une douzaine de flambées épidémiques depuis 1976, faisant plus de 3.000 morts, selon une compilation des chiffres de l'Organisation mondiale de la Santé.

Les doses disponibles du vaccin contre Ebola sont données en priorité aux contacts et aux professionnels de santé", a expliqué Mme Atwine à la presse jeudi, à Kampala.

Le virus Ebola est hautement contagieux et cause divers symptômes, comme la fièvre, des vomissements, de la diarrhée, une douleur généralisée ou un malaise, ainsi que, dans de nombreux cas, des hémorragies internes ou externes.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le taux de létalité pour ceux qui contractent Ebola se situe entre 50% et 89% en fonction du sous-type viral.

UGANDA L'OMS déploie une équipe d'urgence pour aider à lutter contre une nouvelle épidémie d'Ebola

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a indiqué jeudi avoir déployé une équipe médicale d'urgence pour aider l'Ouganda à lutter contre une épidémie mortelle d'Ebola qui a tué un professionnel de santé à Kampala, la capitale ougandaise.

Le personnel apportera un soutien technique et logistique au ministère ougandais de la Santé, a indiqué l'OMS dans un communiqué publié à Kampala.

Le ministère a fait état jeudi d'une épidémie d'Ebola après qu'un infirmier de 32 ans travaillant à l'hôpital national de référence Mulago à Kampala a succombé

à la maladie à virus Ebola causée par le virus Soudan mercredi, marquant la huitième épidémie de la maladie mortelle dans le pays d'Afrique de l'Est.

L'OMS a déclaré qu'elle "travaille en étroite collaboration avec les autorités sanitaires ougandaises pour relancer un système solide de surveillance et de gestion des cas, la mobilisation des communautés et la communication sur les risques en réponse à l'épidémie".

Le cas confirmé, désigné comme le cas index qui a initialement développé des symptômes fébriles, a cherché à se faire soigner

dans plusieurs établissements de santé, dont celui de Mulago, ainsi que par un guérisseur traditionnel, selon les autorités sanitaires.

Au total, 45 contacts ont été répertoriés et isolés, dont 30 professionnels de santé et patients de l'hôpital de Mulago, 11 membres de la famille du défunt et quatre professionnels de santé de l'hôpital islamique Saidina Abubakar de Matugga, selon Diana Atwine, secrétaire permanente au ministère de la Santé.

"La vaccination de tous les contacts du défunt contre la maladie à virus Ebola doit commencer immédiatement.

GUINÉE La maladie du sommeil éliminée (Institut)

La maladie du sommeil, transmise par la mouche tsé-tsé, a été éliminée en Guinée en tant que problème de santé publique, a indiqué jeudi l'Institut de recherche pour le développement (IRD), qui appelle toutefois à poursuivre l'effort pour un "arrêt total" de la transmission.

La Guinée est passée "sous le seuil d'élimination de la maladie comme problème de santé publique (moins d'un cas pour 10.000 habitants dans les trois foyers endémiques)", dit l'IRD dans un communiqué co-signé avec l'organisation à but non lucratif Initiative Médicaments contre les maladies négligées (DNDI) et l'Institut Pasteur du pays.

La Guinée, qui compte encore des cas, a pendant longtemps été le pays le plus touché en Afrique de l'Ouest par cette maladie, également appelée trypanosomiase humaine africaine (THA) et causée par un parasite, le trypanosome.

"Le ministère de la Santé guinéen a fait valider par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) l'élimination de la THA dans le pays en 2024, année où seuls 12 cas de THA ont été diagnostiqués", selon le document.

Cette annonce jeudi intervient à l'occasion de la Journée mondiale sur les maladies tropicales négligées (MTN).

L'élimination est le résultat d'un meilleur contrôle des mouches tsé-tsé, de campagnes de dépistage et de sensibilisation à grande échelle, et du développement de nouveaux médicaments sûrs et efficaces, selon le communiqué.

La maladie du sommeil est une maladie tropicale endémique dans les pays d'Afrique subsaharienne.

En l'absence d'un diagnostic et d'un traitement rapides, elle est habituellement mortelle car le parasite envahit le système nerveux central.

Cette maladie épuise ceux qui en sont atteints.

Après une phase de fièvres et de maux de tête, le malade dort le jour, mais plus la nuit.

Il devient fou quand le cerveau est atteint puis tombe dans le coma et décède en quelques mois ou quelques années.

NIGER Premier pays africain à éliminer la "cécité des rivières", selon l'OMS

Le Niger est le premier pays africain à avoir éliminé l'onchocercose, plus couramment appelée "cécité des rivières", maladie parasitaire et deuxième cause de cécité dans le monde, a annoncé jeudi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le Niger est "le premier pays d'Afrique" et "le cinquième pays au monde" à "être reconnu par l'OMS comme ayant interrompu la transmission du parasite" à l'origine de l'onchocercose, a indiqué l'agence onusienne dans un communiqué.

"Je félicite le Niger pour son engagement à libérer sa population de cette maladie cécitante porteuse de stigmatisation, qui cause tant de souffrances humaines chez les plus pauvres", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans le texte.

La maladie est transmise par la piqure d'une mouche noire infectée, que l'on trouve principalement à proximité des cours d'eau.

Entre 1976 et 1989, l'OMS rappelle avoir lancé un programme en Afrique de l'Ouest, permettant aux pays comme le Niger de pulvériser des insecticides et de réduire la transmission de la maladie.

Puis, entre 2008 et 2019, l'administration massive de médicaments à base d'ivermectine et d'albendazole ont permis d'interrompre la transmission du parasite.

L'onchocercose "a également entravé le développement économique des communautés touchées en éloignant les populations des rivières alors que celles-ci sont souvent essentielles à leurs moyens d'existence", a déploré la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti.

"Le partenariat entre le gouvernement nigérien, l'OMS et les organisations non gouvernementales a contribué de façon déterminante au succès du Niger", a-t-elle ajouté.

L'onchocercose est la deuxième cause infectieuse de cécité dans le monde après le trachome. Elle touche principalement les populations rurales d'Afrique subsaharienne, du Yémen et quelques zones en Amérique latine.

En 2013, le Niger avait éliminé une première maladie tropicale négligée : la dracunculose, ou maladie du ver de Guinée.

APS

OTITE AIGUË CHEZ L'ENFANT Comment la prévenir ?

L'otite est une douleur de l'oreille plus ou moins violente. Elle est courante chez l'enfant et, dans la plupart des cas, elle guérit rapidement. Selon sa localisation, on distingue plusieurs types d'otite. L'otite moyenne, qui touche la partie du conduit auditif située à l'arrière du tympan est la plus fréquente.

Quels sont les symptômes de l'otite aiguë chez les enfants ?

L'otite peut être causée par un virus ou par une bactérie. Lorsqu'elle est dite moyenne, elle succède souvent à une infection des voies respiratoires supérieures comme, par exemple, une rhinopharyngite. Cette infection provoque une obstruction des trompes d'Eustache : un liquide s'accumule dans le conduit auditif et appuie sur le tympan, provoquant la douleur. Du pus peut apparaître en cas de surinfection bactérienne. Si un nourrisson ou un enfant en bas âge souffre d'un mal d'oreille, il se frotte souvent l'oreille atteinte, s'agite et semble visiblement mal à son aise. Souvent fiévreux, l'enfant mange à peine et peut présenter des troubles digestifs (diarrhée ou vomissements). Les enfants plus grands se plaignent de douleurs dans l'oreille ou de maux de tête. Parfois, il arrive que, sous la pression du liquide accumulé, le tympan se déchire, libérant le liquide ou le pus et soulageant ainsi la douleur. Pas d'affolement, le tympan cicatrisera en une dizaine de jours. L'otite est une douleur de l'oreille plus ou moins violente. Elle est courante chez l'enfant et, dans la plupart des cas, elle guérit rapidement. Selon sa localisation, on distingue plusieurs types d'otite. L'otite moyenne, qui touche la partie du conduit auditif située à l'arrière du tympan est la plus fréquente.

Quelles sont les complications de l'otite chez l'enfant ?

Si une infection s'installe, on parle d'otite suppurée (ou purulente) : l'enfant souffre, pleure, a de la fièvre et présente parfois des troubles digestifs. L'accumulation de pus peut provoquer une rupture du tympan. Ce phénomène, s'il soulage la douleur, n'entraîne pas toujours la guérison.

Même si elle reste généralement bénigne, l'arrive qu'une otite se complique avec une extension de l'infection à l'ensemble des cavités de l'oreille jusqu'à la mastoïde, un ensemble de cavités osseuses relié à l'oreille moyenne. Cette inflammation de la mastoïde (mastoidite) peut nécessiter une intervention chirurgicale pour évacuer le pus accumulé. Il arrive parfois que l'otite persiste malgré les traitements et nécessite alors un traitement antibiotique spécifique à la bactérie en cause. Dans le cas de récurrences fréquentes, il faut examiner avec le médecin les facteurs pouvant favoriser cette répétition : les végétations, une otite séreuse, des contaminations répétées de l'enfant en collectivité, le tabagisme passif, la pollution, les allergies, l'âge (entre six et dix-huit mois), une carence en fer, etc. Le médecin pourra vous conseiller de consulter un spécialiste.

Quelles sont les causes de l'otite chez les enfants ?

La rhinopharyngite est la cause la plus fréquente du mal à l'oreille chez les enfants. Sous l'effet de l'inflammation, la muqueuse de la trompe d'Eustache (le conduit qui relie l'oreille moyenne aux cavités nasales) est congestionnée, ce qui bouche le conduit. Des sécrétions s'accumulent dans l'oreille moyenne (on parle parfois de cette raison d'otite moyenne). Si aucune infection ne s'installe à la suite de cette accumulation, on parle d'otite séreuse (voir encadré). Ce type d'otite provoque une gêne (l'enfant se met les doigts dans les oreilles) et une baisse de l'audition. Si une infection s'installe, on parle d'otite suppurée : l'enfant souffre, pleure, a de la fièvre et, parfois, des troubles digestifs. Une otite séreuse peut toujours s'infecter en otite suppurée et la douleur est supprimée, traitée par des antibiotiques, évolue parfois en otite séreuse. Dans certains cas, les otites à répétition sont liées à une allergie respiratoire (en réaction au pollen ou aux poussières domestiques, par exemple), mais également alimentaire.

L'otite séreuse

L'otite séreuse est une inflammation de l'oreille avec épanchement de liquide dû à une obstruction chronique des trompes d'Eustache. À la différence de l'otite moyenne, la présence de liquide derrière le tympan n'entraîne pas de



douleur, elle passe donc souvent inaperçue et son diagnostic est tardif. L'épanchement se produit généralement dans les deux oreilles. L'otite séreuse est suspectée lorsque l'enfant présente des otites moyennes à répétition ou que son audition baisse. Dans la plupart des cas, l'otite séreuse n'est que transitoire, mais elle peut devenir chronique et persister plusieurs mois. Si aucun traitement n'est mis en place, l'audition de l'enfant peut être altérée durablement. Une baisse de l'audition, des troubles de l'élocution ou des problèmes scolaires peuvent vous alerter. Le traitement consiste alors à placer un aérateur trans tympanique (ou yo-yo, un petit tube placé à travers le tympan) afin de rétablir l'aération de l'oreille moyenne.

Que faire en cas d'otite chez un enfant ?

En attendant la consultation, vous pouvez soulager la douleur avec du paracétamol. Mieux vaut ne pas tenter de nettoyer l'oreille avec un coton-tige (même en cas d'écoulement). Attention, il ne faut jamais utiliser de gouttes auriculaires avant que le médecin ne se soit assuré de l'absence de perforation du tympan.

Les otites qui se répètent ne sont pas toujours du même type, évitez de réutiliser un traitement déjà prescrit, sauf sur les conseils du médecin.

Que fait le médecin face à une otite chez un enfant ?

Le médecin examine l'oreille au moyen d'un otoscope qui lui permet de voir si le tympan est irrité et si l'oreille moyenne contient du liquide. Il vérifie également l'audition.

Dans certains cas, le pus peut être amené à percer le tympan (il pratique une paracentèse) pour soulager la douleur et prélever du pus qui sera mis en culture afin d'identifier le meilleur traitement antibiotique. Les traitements prescrits sont le plus souvent administrés par voie orale. En cas d'otite moyenne, des gouttes sont parfois utilisées pour soulager la douleur.

La plupart du temps, le traitement des otites comporte des antibiotiques et des antalgiques de type paracétamol. Dans le cas d'une otite séreuse, le médecin peut également prescrire des anti-inflammatoires de la famille de la cortisone, des antihistaminiques ou des fluidifiants.

Si les otites sévères se répètent, avec des conséquences

sévères sur l'audition, le médecin peut envisager l'ablation des végétations. Si cela ne suffit pas, il peut poser, sous anesthésie générale, un aérateur trans tympanique (ou « yo-yo ») qui va maintenir un orifice dans le tympan, par où s'écouleront les sécrétions jusqu'à la guérison.

Comment prévenir les otites chez les enfants ?

En cas de rhinopharyngite, il est recommandé de moucher régulièrement son enfant et de faire des lavages de nez avec du soluté physiologique, pour empêcher que l'inflammation ne se propage à l'oreille moyenne par les trompes d'Eustache.

Pensez à nettoyer ses oreilles : n'utilisez jamais de coton tige, vous ne feriez que pousser les sécrétions creuses au fond du conduit auditif. Prenez plutôt une petite mèche de coton bien sèche, introduisez-la dans l'oreille sans chercher à pénétrer trop loin dans le conduit auditif. Chez les enfants qui ont des otites à répétition, on préconise parfois une ablation des végétations.

Les bouchons de cérumen

La peau du conduit auditif externe contient des glandes qui sécrètent une matière jaunâtre, le cérumen. Il a pour but de débarrasser le conduit des particules étrangères et s'élimine normalement vers l'extérieur. Parfois cependant, il s'accumule dans le conduit auditif et forme un bouchon. L'enfant entend mal, en particulier après le bain car ce bouchon gonfle à l'humidité. Le médecin l'enlève au moyen d'un jet d'eau ou l'extrait à l'aide d'un instrument adéquat.

Pour éviter les bouchons de cérumen

Tenez propre le conduit auditif, mais sans y faire pénétrer un coton-tige. Une telle intervention favorise la formation de bouchon et comporte en outre le risque d'une lésion du tympan.

Des produits d'hygiène (Audiclean, Audispray, Doculyse, Audi-baby, etc.), utilisés régulièrement une ou deux fois par semaine, permettent de morceler le cérumen et de le maintenir humide, ce qui facilite son évacuation naturelle.

Quels sont les traitements de l'otite chez les enfants ?



Dans la plupart des cas, l'otite disparaît en quelques jours.

Pour calmer une douleur à l'oreille en attendant la consultation du médecin, il est possible de donner à l'enfant un antalgique contenant du paracétamol, de l'ibuprofène ou de l'aspirine, tout en privilégiant le paracétamol. L'utilisation de l'ibuprofène et de l'aspirine est déconseillée au cours des infections virales.

Le traitement prescrit par le médecin vise à soulager la fièvre et la douleur. Deux AINS (l'acide niflumique et l'acide naprofénoïque) ont une indication spécifique dans la douleur au cours des inflammations ORL, notamment des otites. Des gouttes auriculaires contenant un anesthésique local peuvent également être prescrites dans certains cas, en l'absence de perforation du tympan. Bien que vendues sans ordonnance, ces gouttes ne doivent jamais être instillées sans un examen du tympan par le médecin.

Des gouttes auriculaires contenant un antibiotique, seul ou associé à un anti-inflammatoire, peuvent être prescrites en cas d'otite externe ou de suppuration.

Les applications de chaud, de froid ou d'huile n'ont pas démontré leur efficacité lors des otites. Les antibiotiques ne sont pas systématiquement prescrits. Si un traitement antibiotique est préconisé, la durée du traitement doit être absolument respectée, même si la douleur a disparu.

Il faut éviter le médecin si la douleur ou la fièvre persistent plus de 2 jours ou en cas de survenue d'un écoulement de l'oreille.

En de persistance ou d'aggravation des troubles, le médecin peut créer un orifice dans le tympan (paracentèse) pour faire un prélèvement et identifier le germe.

DR AGENCE FRANCE PRESSE

HYGIÈNE DE VIE Le manque de sommeil chez les adolescents conduirait à l'obésité à l'âge adulte

Les adolescents qui ne dorment pas assez ont un risque accru d'être obèses à l'âge adulte, selon les résultats d'une étude scientifique parue dans la revue médicale Journal of Pediatrics.

Le sommeil est bon pour la santé, en manquant augmente les risques de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer et les accidents cardiaques. Si les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20% de la population des pays industrialisés, qu'en est-il du sommeil des adolescents ?

Les chercheurs de la Mailman School of Public Health de l'Université de Columbia ont voulu comprendre les effets négatifs du manque de sommeil chez les adolescents. Les scientifiques ont étudié les données médicales de 10 000 Américains âgés de 16 à 21 ans ayant participé à une étude nationale entre 1995 et 2001. Les résultats de cette étude révèlent qu'un adolescent sur 5 ne dort que 6 heures par nuit. Et que ces petits dormeurs ont un risque d'obésité accru de 20% à l'âge adulte.

«Le manque de sommeil à l'adolescence peut préparer le terrain à l'obésité plus tard dans la vie», explique Shakira F. Suglia, professeur assistante à la Mailman School of Public Health de l'Université de Columbia (New York). «Mais, lorsque vous êtes obèses à l'âge adulte, il est bien plus difficile de perdre du poids et de ne pas le reprendre» affirme-t-elle.

«Nous voulons adresser un message aux parents. Ils doivent s'assurer que leurs adolescents dorment plus de huit heures par nuit», a expliqué le professeur Suglia. «Car, une bonne nuit de sommeil est non seulement bénéfique pour leur concentration à l'école elle leur permet aussi de devenir des adultes bien-portants».

Cette étude conforte une étude finlandaise qui révélait que le manque de sommeil faisait grossir les enfants. En effet, leurs recherches menées sur 1250 écoliers âgés de 10-11 ans mon-



traient que les enfants qui ont le plus court temps de sommeil et qui se sentent fatigués pendant la journée sont ceux qui consomment le plus d'aliments très caloriques.

Quelques règles pour mieux dormir

Il est important d'avoir des « habitudes de sommeil » en se couchant à la même heure

chaque soir et en se levant à la même heure chaque matin. Il est recommandé de dîner léger, d'éviter la caféine, la nicotine et l'alcool avant de se coucher et de ne pas somnoler devant un écran. La National Sleep Foundation suggère que les enfants de 5 à 10 ans dorment 10 à 11 heures par jour, que les adolescents (10 à 17 ans) 8,5 à 9,5 heures, et que les adultes de 7 à 9 heures.

Comment éviter le grignotage ?

Choisir des aliments rassasiants

Tout d'abord, on mange suffisamment aux repas, notamment des protéines rassasiantes (viande blanche, poisson, œufs, viande rouge maigre), sur lesquelles on peut mettre l'accent sans crainte de stockage. Pour des collations intelligentes, on privilégie le bon chocolat noir, à 70 % de cacao minimum, pour ses talents consolateurs et anti-stress.

On pense aussi aux oléagineux anti-stress et anti-irritables riches en oméga-3, en fibres et magnésium (amandes, noixettes, noix...), ainsi qu'aux fruits séchés (abricots, pruneaux, dattes). On accompagne le tout d'une boisson chaude sans sucre comme le thé vert, stimulant et brûleur de calories, le rooibos ou le rouge, sans théine excitante.

On évite les jus de fruits purs, à la place, croquer des fruits frais en collation si la faim s'insinue. Au menu, un kiwi, une pomme, un agrume dont la petite peau blanche, riche en pectine, favorise le rassasiement, ou une banane,

coupe-faim malin qui associe prébiotiques bénéfiques à la flore intestinale et tyrosine antistress.

S'appuyer sur des remèdes naturels

Des oméga-3, alliés des émotions

Désormais reconnues pour leurs bienfaits, ces bonnes graisses protègent (notamment) le cœur et le cerveau, et stabilisent l'humeur et les émotions. Les carences accentuent le stress, surtout en cas de manque concomitant de magnésium, et peuvent perturber le moral, faciliter les grignotages et la prise de poids.

Oméga-3, 950 mg. Solgar, 26,90 euros la boîte de 30 capsules ; Arkocéan Oméga-3 marin, Arkopharma, 11,50 euros la boîte de 60 capsules ; Oméga-3 Super 1000 mg, Vitabip, 30 euros la boîte de 240 capsules.

Le magnésium, anti-stress

Mais aussi anti-fatigue, le magnésium lutte contre les troubles de la dépression saisonnière. On peut prendre 200 à 300 mg par



jour pendant 3 à 4 semaines sous forme de glycérrophosphate de magnésium, forme bien tolérée et moins laxative que d'autres, associée à de la taurine qui facilite son entrée dans la cellule. Puis réduire les doses autour de 100 mg par jour en fonction de son ressenti. On peut aussi prendre un

comprimé de 50 mg de magnésium en fin de matinée et d'après-midi, en cas de fatigue ou de pulsion alimentaire, qu'il combat efficacement.

Madgny, Metagenics, 19,50 euros la boîte de 15 sachets ; Magnésium marin, Vitarmomyl, 6,25 euros la boîte de 10 ampoules.

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ Le Maroc a expulsé 307 observateurs étrangers depuis 2014 (organisations)

Pas moins de 307 professionnels de l'information, juristes ou militants des droits de l'homme se sont vu refuser l'accès ou ont été expulsés par le Maroc du Sahara occidental occupé, depuis 2014, pour avoir voulu enquêter sur des violations du Droit international humanitaire, révèle un décompte publié conjointement par la Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis (LPPS) et l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA).



Selon ce bilan arrêté au 31 janvier 2025, ces personnes sont arrivées depuis 21 pays différents, répartis sur 4 continents.

Relevant que le Maroc ne tolère plus aucun observateur étranger au Sahara occidental depuis 2014, l'AFASPA et la LPPS précisent que l'occupant marocain a procédé à 85 expulsions en 2016, 68 dont 5 députés européens en 2017, 53 en 2014 et 34 en 2019.

Parmi ces cas, au moins 19 personnes ont été expulsées du Maroc, ajoute le bilan, soulignant qu'il s'agit de personnes en transit pour se rendre au Sahara occidental occupé, ou au cours d'enquêtes militantes, d'activités professionnelles sur la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés et au Maroc.

Pas plus tard que jeudi, les autorités marocaines ont empêché des parlementaires basques de se rendre dans les territoires du Sahara occidental, auxquels ils souhaitaient accéder pour "évaluer la situation du territoire occupé, recueillir des témoignages sur les violations systématiques des droits humains et l'exploitation des ressources naturelles, ainsi que de bri-

ser le blocus médiatique".

Le bilan fait état également de l'expulsion ou de l'interdiction au Maroc de 7 ONG internationales.

Il s'agit de "Human Rights Watch", "Novact", "Avocats sans frontières", "Friedrich Naumann Stiftung", "Amnesty international", "Fondation Carter" et "Free Press Unlimited".

La LPPS et l'AFASPA rappellent, en outre, que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) attend depuis 9 ans l'autorisation du Maroc d'accéder aux territoires occupés du Sahara occidental.

Dans son dernier rapport sur la situation au Sahara occidental, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres s'est dit, d'ailleurs, "préoccupé" par le manque d'accès "persistant" du HCDH au Sahara occidental.

"Le HCDH n'a pas pu se rendre au Sahara occidental pour la neuvième année consécutive malgré de multiples requêtes officielles et en dépit de la résolution 2703 (2023) dans laquelle le Conseil de sécurité encourage un renforcement de la coopération, notamment par la facilitation de ces visites", a-t-il dé-

ploré dans son rapport.

Il a soutenu, à ce titre, que "le manque d'accès à des informations de première main et l'absence de surveillance indépendante, impartiale, globale et régulière de la situation des droits humains ont continué d'être préjudiciables à une évaluation globale de la situation des droits humains dans la région".

Le HCDH, a-t-il poursuivi, a continué de recevoir des rapports faisant état de "restrictions, d'intimidation et de harcèlement visant les militants sahraouis qui défendent le droit à l'autodétermination, preuve que l'espace civique se réduit de plus en plus".

Il faut dire que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO) est la seule mission de maintien de la paix dépourvue d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme d'où l'aggravation des violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

Par ailleurs, malgré le blocus militaire et médiatique imposé au Sahara occidental par l'occupant marocain, la résistance sahraouie intéresse le monde.

Selon la LPPS et l'AFASPA, "depuis 2002, des femmes et des hommes sont arrivés au Sahara occidental de 28 pays et de tous les continents". Il s'agit de défenseurs des droits de l'homme, juristes, journalistes, reporters photos, élus, réalisateurs, écrivains, syndicalistes et des amis du peuple sahraoui.

Ces derniers se sont rendus dans les territoires occupés pour "découvrir les conditions de vie et la résistance pacifique des Sahraouis à la répression coloniale", ont-elles affirmé.

"Expulsion musclée" d'une délégation basque par le Makhzen : "Si on nous traite ainsi, que font-ils aux Sahraouis ?"

La députée basque, Amancay Villalba, empêchée récemment en compagnie d'une délégation officielle du Parlement de son pays par la police marocaine de se rendre au Sahara occidental occupé pour évaluer la situation des droits de l'homme dans ce territoire à décoloniser, a fustigé leur "expulsion musclée" par les agents du Makhzen, réitérant sa ferme volonté à poursuivre son engagement et sa solidarité à l'égard du peuple sahraoui.

Dans un entretien accordé au site d'information espagnol El Publico, la députée et militante des droits de l'homme est revenue, avec force détails, sur ce déplacement avorté qui s'est arrêté finalement au tarmac de l'aéroport de la ville d'El Ayoun occupée.

"Si une délégation officielle est bloquée, imaginez le sort des Sahraouis.

Si on nous traite ainsi, que font-ils aux Sahraouis ?", s'est elle indignée, soulignant que l'objectif de la délégation était "d'évaluer la situation du territoire occupé, recueillir des témoignages sur les violations systématiques des droits humains et l'exploitation des ressources naturelles, ainsi que de briser le blocus médiatique".

Selon la députée, les autorités marocaines ont préparé bien avant leur coup, compte tenu, rapporte Mme Villalba, du déploiement massif de policiers sur le tarmac de l'aéroport de la ville d'El Ayoun et du mode de débarquement des passagers qui "était, le moins que l'on puisse dire, à son sujet étrange". Avant de poursuivre : "L'avion faisait un aller-retour.

Nous sommes restés à bord et sommes retournés à Las Palmas, avec de nouveaux billets". Dénonçant ce traitement "dégradant" de la police marocaine, la députée s'est demandée tout simplement que "si le régime marocain traite une délégation officielle de la sorte que serait son traitement pour les Sahraouis".

Interrogée sur son sentiment après ce déplacement avorté, la parlementaire a indiqué que ce traitement dégradant ne fera que renforcer à l'avenir son engagement et sa solidarité à l'égard de la lutte du peuple sahraoui.

"Un engagement et une solidarité accrus envers le peuple sahraoui. Plus on découvre leur résistance, leur lutte pour la dignité et l'autodétermination, plus on s'y attache", promet-elle, rappelant qu'elle avait déjà subi par le passé un tel traitement de la part de la police marocaine.

Pour rappel, la délégation des parlementaires basques comptait des membres de la Commission pour l'égalité et la coopération au développement du Parlement basque.

Le voyage de cette représentation du Parlement basque, avec des membres de l'association Euskal Fundoa, a pour objectifs, selon le Parlement basque, de soutenir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, dénoncer les violations continues des droits de l'homme et de célébrer le récent arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a annulé définitivement deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc.

SOUDAN

Plus de 50 morts dans le bombardement d'un marché

Plus de 50 personnes sont mortes samedi dans un bombardement ayant ciblé un marché à Omdourman, proche banlieue de Khartoum, selon le ministère soudanais de la Santé.

Le ministère a indiqué dans un communiqué que "les établissements de santé avaient fait état de 54 morts et de 158 blessés lors de l'attaque meurtrière du marché de Sabreen, dans la localité de Karari".

Il a condamné l'attaque contre les civils, déclarant qu'il s'agit d'une violation des normes et des lois internationales.

Le ministre soudanais de l'Information et porte-parole du gouvernement, cité par des médias locaux, Khalid Ali Aleisir, a également condamné l'attaque qui a fait de nombreuses victimes civiles et a entraîné une destruction massive de biens privés et publics.

Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit opposant l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) qui a causé la mort de milliers de personnes et déplacé plus de 12 millions d'habitants dans le pays.

CONFLIT EN RDCONGO

L'UNICEF lance un appel de 22 millions de dollars pour venir en aide aux enfants

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a lancé un appel urgent de 22 millions de dollars pour venir en aide aux enfants victimes des violences qui font rage dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Dans un communiqué, l'UNICEF s'est dit "gravement préoccupé par la détérioration rapide de la situation humanitaire à l'est de la République démocratique du Congo, qui résulte de l'intensification récente du conflit et de l'augmentation du nombre de personnes déplacées".

Au cours des trois derniers mois, 658 000 personnes supplémentaires ont été déplacées dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, dont au moins 282 000 enfants, selon les chiffres de l'ONU.

"Dans un contexte de plus en plus instable, alors que les affrontements ont gagné la ville de Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu, des familles ont dû quitter les camps de déplacés situés à la périphérie nord et ouest de la ville pour s'installer dans d'autres lieux au centre de la ville.

Plusieurs de ces personnes se déplacent pour la troisième, la quatrième ou même la cinquième fois au cours des dernières semaines", déplore l'UNICEF dans son communiqué.

"La situation à Goma est extrêmement préoccupante et aggrave une situation humanitaire déjà plus que désastreuse", a déclaré Jean François Basse, le représentant intérimaire de l'UNICEF en RDC.

Et de poursuivre : "Nous avons besoin que les parties au conflit mettent fin à l'escalade des violences armées, qui ne fait qu'exacerber les souffrances des enfants et aggraver les conditions humanitaires déjà épouvantables".

L'UNICEF a précisé que les principaux risques pour les enfants sont principalement liés à la santé et à la protection.

La promiscuité et l'insalubrité favorisent la propagation de maladies telles que le choléra, la rougeole et la variole.

Il est très peu probable que les parents puissent emmener leurs enfants malades à l'hôpital, de peur d'être victimes de tirs croisés et par manque de places disponibles dans les hôpitaux.

A cet effet, l'UNICEF "lance un appel de 22 millions de dollars pour continuer à fournir une aide vitale couvrant l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, en médicaments et en fournitures médicales, le traitement des enfants souffrant de malnutrition sévère et en services de protection".

La prise de Goma, la plus grande ville de l'est de la RDC, par les rebelles du M23, est un nouveau chapitre de la grave escalade qui dure depuis des années dans le pays et qui a fait des centaines de morts et des millions de déplacés.

APS

PALESTINE Cisjordanie occupée : 68 agressions à l'encontre des mosquées Al-Aqsa et Al-Ibrahimi en janvier

Le ministère palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses a rapporté que des groupes de colons ont commis 68 agressions à l'encontre de la mosquée Al-Aqsa à El Qods occupée et celle d'Al-Ibrahimi à El-Khalil au cours du mois de janvier dernier.



Dans son rapport mensuel publié dimanche, le ministère a indiqué que les colons, sous la protection des forces d'occupation sionistes, "ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa à 21 reprises et empêché l'appel à la prière à 47 reprises à Al-Ibrahimi, au cours du mois dernier".

"Les colons ont intensifié leurs attaques contre la mosquée Al-Aqsa, que ce soit par le nombre d'incursions ou par les dangereux plans de judaïsation qui ont affecté la mos-

quée", a-t-il affirmé, signalant que "les forces d'occupation ont restreint l'accès des fidèles à la mosquée Al-Aqsa et empêché leur entrée pour accomplir la prière".

Selon le rapport, les restrictions comprenaient l'arrêt des jeunes Palestiniens autour de la vieille ville d'El Qods et aux portes de la mosquée Al-Aqsa.

A El Khalil, en Cisjordanie occupée, les forces d'occupation ont continué à attaquer la mosquée Al-Ibrahimi de diverses manières.

Elles ont changé notamment la serrure du réseau électrique de la municipalité, en violation flagrante des pouvoirs de cette dernière, selon la source.

Le ministère palestinien a souligné que ce que fait l'occupation est une "attaque flagrante contre les pouvoirs de la direction de la mosquée El Ibrahimi, une grave violation de son caractère sacré, une provocation des sentiments des musulmans et une tentative de la contrôler".

Cisjordanie occupée: cinq martyrs dans des frappes sionistes

Au moins cinq palestiniens, dont un adolescent, sont tombés en martyrs samedi, dans plusieurs frappes sionistes en Cisjordanie occupée, a annoncé le ministère de la Santé palestinien.

"Dans la soirée de samedi, le corps du martyr Ahmad Abdel Halim al-Saadi, 16 ans, est arrivé à l'hôpital al-Razi, accompagné de deux autres blessés dans un état critique, après une frappe sioniste sur le quartier est de Jénine", a déclaré le ministère dans un communiqué.

L'adolescent et les deux blessés "ont été touchés par un drone de l'occupation alors qu'ils se trouvaient dans la rue", a déclaré à des médias le gouverneur de Jénine, Kamal Abou al-Roub. Deux jeunes se trouvant dans une

voiture à Qabatiya, à cinq kilomètres au sud de Jénine, sont tombés en martyrs suite à une deuxième frappe sioniste quelques heures après, a-t-il précisé.

Deux autres ont été touchés sur leur moto et n'ont pas survécu à la frappe, a ajouté M. Abou al-Roub. L'agression sioniste a déjà fait environ 25 martyrs, selon les autorités palestiniennes. Jeudi, le ministère palestinien de la Santé avait fait état de deux Palestiniens tombés en martyrs à Jénine suite à une attaque sioniste.

Depuis le 7 octobre 2023, au moins 881 Palestiniens y sont tombés en martyrs suite à des attaques lancées par l'armée d'occupation sioniste ou par des colons, a affirmé le ministère palestinien de la Santé.

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur assaut contre Jénine

Les forces d'occupation sionistes ont poursuivi dimanche leur assaut à grande échelle sur la ville de Jénine et son camp de réfugiés pour le 13e jour consécutif, effectuant des frappes aériennes, des raids et des démolitions, tout en déplaçant des milliers d'habitants et en intensifiant la violence dans toute la région, rapportent les médias.

Tôt dimanche, un homme de 45 ans a été blessé par balle dans le quartier de Jabriyat, selon le Croissant-Rouge palestinien, qui a indiqué avoir soigné la victime pour une blessure par balle à la cuisse, a précisé l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les dernières violences font suite à une escalade meurtrière samedi, lorsque les forces sionistes ont bombardé un groupe de jeunes hommes dans le quartier est de Jénine, faisant un martyr, Ahmad Al-Saadi, 14 ans, et en blessant deux

autres. Quelques heures plus tard, une frappe aérienne ciblée sur une moto a tué deux autres Palestiniens, Noor Al-Saadi et Tammam Al-Saadi, et blessé un autre individu.

Pendant ce temps, dans la ville voisine de Qabatiya, une frappe de drone sur un véhicule a tué deux autres jeunes hommes, Saleh Zakarneh et Abed Alawneh, portant le bilan total dans le gouvernorat de Jénine à 24 morts depuis le début de l'assaut, avec des dizaines de blessés.

Pendant ce temps, les renforts militaires continuaient d'affluer à Jénine et dans son camp de réfugiés, tandis que les forces d'occupation intensifiaient leur campagne de destruction.

Plusieurs quartiers du camp ont été le théâtre de démolitions massives, les troupes sionistes forçant les habitants de nombreux bâtiments à évacuer avant de les trans-

former en avant-poste militaire. Mohammad Jarrar, chef de la municipalité de Jénine, a rapporté qu'environ 15 000 personnes ont été déplacées du camp de réfugiés de Jénine et du quartier d'Al-Hadaf, cherchant refuge dans les villages et villes environnantes.

Il a également signalé une grave crise de l'eau affectant les hôpitaux de la ville et près de 35 % de ses habitants après que les forces israéliennes ont ciblé et détruit les conduites d'eau.

Jarrar a également déclaré que près de 100 maisons du camp de réfugiés de Jénine ont été entièrement démolies, qualifiant cette situation de catastrophe humanitaire.

Il a attribué l'assaut militaire en cours au programme politique d'extrême droite du gouvernement sioniste visant à consolider son contrôle sur la Cisjordanie occupée.

ETATS-UNIS Le Parti démocrate a élu un nouveau chef

Les démocrates ont élu samedi Ken Martin du Minnesota chef de leur parti qui ambitionne d'amorcer un nouveau départ politique après la défaite lors des élections générales américaines de novembre dernier.

M. Martin, qui dirige l'antenne du parti dans le Minnesota (Midwest), remplace Jaime Harrison. Ce dernier a renoncé à un deuxième mandat à la tête du Democratic National Committee (DNC).

Le Comité national démocrate est un organisme politique qui développe et promeut les idées démocrates. Il se charge également de la coordination des collectes de fonds et des stratégies électorales du parti.

"Nous avons essayé un camouflet en novembre dernier", a déclaré Ken Martin lors d'une réunion du parti dans la grande région de Washington. M. Martin faisant référence à la défaite de son parti dans la course à la Maison Blanche et au contrôle des deux chambres du Congrès américain.

Lors de ces élections remportées par le candidat républicain, Donald Trump face à sa rivale, Kamala Harris, les républicains ont perdu la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat.

BRÉSIL Davi Alcolumbre élu président du Sénat, Hugo Motta à la tête de la Chambre des députés

Le sénateur Davi Alcolumbre (Union Brésil) a été élu, samedi, président du Sénat brésilien pour un mandat de deux ans, succédant à Rodrigo Pacheco (Parti social-démocrate).

Alcolumbre, qui avait déjà occupé cette fonction entre 2019 et 2020, a obtenu une large majorité de 73 voix sur 81 à la tête de la chambre haute du Congrès.

Dans son discours après l'annonce des résultats, il a salué une "victoire historique" et plaidé pour une "pacification du pouvoir législatif" ainsi qu'un dialogue renforcé entre les différentes forces politiques.

Le même jour, la Chambre des députés a élu Hugo Motta (Républicains) à sa présidence dès le premier tour avec 444 voix sur 513, mettant fin au mandat de quatre ans d'Arthur Lira (Progressistes).

Soutenu par une large coalition incluant des partis du gouvernement, du centre et de l'opposition, Motta, 35 ans, dirigera la chambre basse jusqu'en 2026.

Dans son discours avant le vote, il a promis de faire preuve d'"humilité" dans la gestion de la Chambre, insistant sur la nature éphémère du pouvoir.

Réagissant à ces élections, le président Luiz Inácio Lula da Silva a félicité les deux nouveaux présidents.

PAKISTAN Quatre membres des forces de sécurité tués par des hommes armés

Quatre membres des forces de sécurité ont été tués samedi au Pakistan, dans une attaque dans la province montagneuse du Khyber Pakhtunkhwa frontalière de l'Afghanistan, a indiqué dimanche la police.

"Le véhicule dans lequel ils circulaient a été visé" par des hommes armés et "a pris feu au cours de la fusillade", selon un responsable de la police locale, cité par la presse. La même source a fait état de cinq morts avec le chauffeur. Samedi, vingt-trois terroristes ont été éliminés lors d'opérations distinctes dans la province pakistanaise du Baloutchistan (sud-ouest), avait annoncé l'armée pakistanaise.

APS

ALGER

Présentation de l'avant première du film, "Deux hommes, un destin"

Le long métrage, "Deux hommes, un destin", un drame qui restitue la situation de deux individus, contraints, pour des raisons différentes, à cohabiter dans l'isolement et au milieu de nulle part, a été présenté, à Alger, en avant-première, devant un public nombreux.

Mis en scène par le réalisateur turc, Mustafa Ozgun, sur un texte de Samir Benyala, le long métrage, produit par "Tamaris-Film", en collaboration avec le Centre algérien du développement du cinéma (CADC), a été projeté à la Cinéma-thèque d'Alger en présence de son directeur, Adel Mekhalifa, du directeur du CADC, Zineddine Arkab, de la productrice Fatima Ouazene, des équipes technique et artistique du film et de plusieurs professionnels du 7e Art.

D'une durée de 100 minutes, "Deux hommes, un destin", raconte l'histoire d'Achmed, contraint depuis plusieurs années à

l'isolement au milieu d'une forêt sauvage et close, de laquelle aucun sentier n'aboutit à la sortie.

Ne voulant pas révéler les raisons personnelles de son isolement, Ahmed trouvera la compagnie qu'il souhaitait tant, en la personne de Farid, un jeune trentenaire, qui avait décidé de prendre un raccourci en passant par une région montagneuse, afin d'arriver en avance dans la ville où il réside. La voiture de Farid tombe alors en panne et il se retrouve coincé dans une région isolée et lugubre, cherchant à trouver de l'aide pour réparer sa voiture et quitter cette région déserte. Réali-

sant qu'il est seul au milieu de cette végétation dense et difficile d'accès, Farid est frustré et terrifié, il décide alors de poursuivre ses recherches, errant entre les buissons, dans les méandres d'une forêt sauvage avec l'espoir de trouver une solution à ses déboires et quitter cette région montagneuse et mortifère. Jusqu'à ce qu'il se retrouve face à la cabane délabrée et cachée au milieu de nulle part d'Achmed. Contraints à cohabiter, le conflit s'installe entre les deux hommes. Servi par Ahmed Rezzag, Zakaria Karaouat et "Paco", un chien de compagnie partageant depuis des années le même

sort que son maître Ahmed, devant qui, il ne s'arrêtaient pas d'aboyer, la psychose constituant le fil rouge de ce long métrage a été renforcée par une bande son et musique, judicieusement conçue par Salim Hamdi également assistant à la réalisation.

A l'issue de la projection, le directeur du CADC, Zineddine Arkab a annoncé que l'institution qu'il dirige a élaboré un programme de "projections en avant-premières, tous les samedis à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (OREF), de tous les nouveaux films, produits par le ministère de la Culture et des Arts.

OPÉRA D'ALGER

Salim Fergani, Karim Boughazi et Samir Toumi présentent à Alger "Mélodies de l'authenticité et du patrimoine"

"Mélodies de l'authenticité et du patrimoine" un concert aux airs mélodieux et aux cadences composées du patrimoine andalou dans les variantes de ses écoles, Malouf, Gharnati et Senâa, a retenti samedi soir à Alger, à travers trois prestations époustouflantes, animées par Salim Fergani, Karim Boughazi et Samir Toumi, devant un public nombreux.

Accueillis à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, les artistes Salim Fergani, Karim Boughazi et Samir Toumi, ont ravivé ce legs patrimonial ancestral que constitue la musique andalouse dans les régions de Constantine, Tlemcen et Alger, à travers trois prestations prolifiques riches en variations modales et rythmiques au grand bonheur du public, venu apprécier le rendu de chacun de ces grands artistes, représentants de ces trois écoles algériennes garantes des trésors patrimoniaux que recèle cette musique savante.

Soutenus par l'Orchestre national de musique andalouse de l'Opéra d'Alger représenté par une quarantaine d'instrumentistes des trois régions, dont sept musiciennes, sous la direction tournante de Samir Boukreda, Adil Belkhouja et Naguib Kateb respectivement, les trois artistes ont enchanté le public avec un programme varié, déployé en trois modes, Sika, Zidène et Mezmoum, judicieusement préparé pour marquer également le retour de l'orchestre après près d'une année d'absence. Très applaudi

par l'assistance, Salim Fergani foulant la scène de l'Opéra d'Alger instrument de l'Oud à la main, a pris place au centre de l'orchestre, sous la direction du jeune Adil Belkhouja.

L'Orchestre national de musique andalouse de l'Opéra d'Alger a soutenu le ténor constantinois qui a choisi de rendre un programme préparé dans le mode Sika, auquel les ornements et les tonalités caractérisant le genre Malouf ont retenti dès les premières notes de la remarquable prestation de Salim Fergani.

L'artiste a rendu entre autres pièces, "Ana ladihi biya saken samim fouadi" et "Damaou àni kal'ghimam" dans le mode Zadjel, "Qalbi ibtella bi gharamek" (inqilab), "Wa melli bi djismi", "Ez Zahra fi Er'Rawdhi" et "Dir ya nadim", que le public a hautement apprécié, interagissant avec le chanteur, pour l'applaudir longtemps à l'issue d'une prestation de haute facture.

Au tour de Karim Boughazi de se présenter devant le public algérois qui l'a adopté depuis quelques années déjà et qui l'a accueilli avec des applaudissements et des youyous nourris, avant d'apprécier le déroulé de l'artiste au violon, qui a opté pour un répertoire dans le genre gharnati et le mode Zidène.

Dans son costume de crooner, le ténor tlemcenien a entonné, dans les différents mouvements qui constituent la noubba Zidène, les pièces, "El hawa dhella el oussoud" (b'taihi (kil), "Baha istibari" (b'taihi

kh'fif), "Ach douk ech'chamaïl" (Derdj), "Istikhbar", "Ya ouhila El hima" (n'craf 1), "Ya kamel el maani" (n'craf 2), "Lakitou habibi" (kh'las 1), "Ya saki wesk" (kh'las 2) et "Had El gharam" (kh'las 3).

Le public, applaudissant chaleureusement Karim Boughazi, a prolongé son salut, le nourrissant de plus belle encore, pour réserver un accueil triomphal à Samir Toumi, violant électrique à la main, qui a choisi, quant à lui de rendre un programme àassimi, dans le genre Senâa et le mode Mezmoum.

Talentueux et créatif, Samir Toumi a enchaîné les pièces composant la noubba Mezmoum, un mode relevé, empreint de nostalgie, enflammant la salle et faisant interagir le public qui a repris ses refrains en chœurs et cédé au déhanchement, avant de remercier l'artiste avec des salves d'applaudissements.

Les trois artistes ont été unanimes à faire part de leur bonheur de se produire dans une aussi belle salle de spectacles et devant un public aussi magnifique et merveilleux.

Dans des atmosphères de grands soirs, le public qui s'est bien délecté, a savouré tous les moments de ce concert dédié à la chanson andalouse dans la richesse de ses trois registres Malouf, Gharnati et Senâa Le concert de musique andalouse, "Mélodies de l'authenticité et du patrimoine" est organisé par l'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts.

AGENCE ALGÉRIENNE POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL

Nouvelle publication sur le maître du Chaâbi El Hadj M'Hamed El Anka signée Abdelkader Bendameche

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a abrité, samedi à Alger, une rencontre littéraire au cours de laquelle Abdelkader Bendameche, chercheur en musique et patrimoine, a présenté son nouvel ouvrage intitulé "Cheikh M'hamed El Anka au panthéon patrimonial de la chanson chaâbie".

Abdelkader Bendameche a évoqué, lors de cette rencontre en présence d'El-Hadi El Anka, fils du Cheikh, les principales étapes de la réalisation de cet ouvrage de 400 pages, publié aux éditions ENAG.

A travers ses chapitres, et avec de riches références et des photos rares, le livre retrace le long parcours artistique de Cheikh M'Hamed El Anka (1907-1978), mettant en lumière ses premières années d'apprentissage, sa passion pour la musique et l'influence de ses maîtres sur ses orientations artistiques, parmi lesquels Cheikh Mustapha Nador, Sidi Ali Bensari et Ben Zekri, a déclaré l'auteur.

"El Hadj M'Hamed El Anka a créé un nouveau style musical tout à fait différent, c'est le Chaâbi", confie Bendameche qui estime qu'il est l'un des innovateurs dans la pratique artistique algérienne, du fait qu'il a intégré divers instruments et genres puisés dans le patrimoine musical andalou notamment, afin de développer cette musique populaire et l'enrichir d'Inkilabat, de touchiate et de mkhlissat, ce qui a contribué à l'émergence de ce genre artistique exceptionnel, à l'époque".

L'auteur a rappelé que le premier ouvrage consacré à El Hadj M'Hamed El Anka, a été publié en 1981 par le journaliste Rabah Saâdallah. El Anka qui a laissé derrière lui un héritage musical immense avec plus de 130 disques, a inspiré toute une génération d'artistes, a-t-il dit.

"Il avait aussi une vision prospective profonde quant à l'importance de préserver le patrimoine culturel algérien pour promouvoir l'identité nationale en formant des générations de jeunes à ce genre musical exceptionnel", a-t-il ajouté.

L'ouvrage renferme "des informations précises et des détails rares étayés par des documents, des photos et des archives" sur la vie et la carrière artistique de Hadj M'hamed El Anka, notamment dans le domaine des enregistrements et des poèmes qu'il a composés ou interprétés, inspirés du patrimoine populaire algérien et des différents événements qu'il a vécus.

Le fils du maître de la chanson chaâbie, El-Hadi El Anka, a salué, de son côté, ces initiatives "importantes" visant à préserver ce patrimoine et à le transmettre aux générations futures.

Par ailleurs, des témoignages vivants sur l'artiste ont été présentés lors de cette rencontre, notamment par l'ancien footballeur Mohamed Abrouk, Abdenour Keramane et d'autres personnalités artistiques et historiques.

D'autre part, le chercheur Bendameche a présenté avec la critique Brahim Noual, le nouvel ouvrage sur la troupe artistique du FLN (1958-1962) qui met en lumière le riche parcours militant de cette troupe durant la glorieuse Guerre de libération.

TIZI-OUZOU

80 candidats participent au concours Ahcene Mezani de la chanson chaâbi

Un total de quatre-vingts (80) artistes en herbe ont pris part samedi à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, à la présélection de la 4e édition du concours de chant Chaâbi, Ahcene Mezani, organisé par l'association Ibturen. Les 80 challengers, âgés de 19 à 25 ans, dont une douzaine de jeunes filles, se disputeront les 10 billets d'accès à la demi-finale du concours qui se tiendra le 6 mars prochain et durant laquelle seront sélectionnés les cinq lauréats qui se disputeront les trois prix du concours. Entre temps, "les 10 lauréats de cette présélection bénéficieront d'une formation accélérée d'une semaine sur le Chaâbi, son Histoire et son développement, les différents aspects techniques du genre et même la posture sur scène", a indiqué à l'APS, Arezki Khelfoun, membre de l'association organisatrice.

M. Khelfoun relève, par ailleurs, que "malgré la déférente technologique, le Chaâbi demeure un style prisé par les jeunes artistes qui font preuve de maîtrise de ce style de musique et qui innove dans l'interprétation". La finale de ce concours qui se tiendra le 28 du mois de mars prochain récompensera trois candidats en leur offrant l'enregistrement de single de leurs chansons ainsi que des enveloppes financières. Pour rappel, le 1er prix de l'édition précédente a été remporté par la jeune étudiante Meriem Amrouche, talonnée par Seddik Khodja Ghiles à la 2e place et Kamel Mazira à la 3e.

3^E ÉDITION DU SOMMET DE LA FINTECH

Des startups proposent des solutions innovantes pour accompagner l'évolution du e-commerce

La troisième édition du Sommet de la technologie financière et du e-commerce, qui s'achève samedi à Alger, a été marquée par l'émergence de startups s'adaptant à l'évolution rapide du commerce en ligne en Algérie, en proposant des solutions innovantes, dans un contexte où l'Etat accorde un soutien significatif au développement de ce secteur.

Lors d'une visite des stands de l'exposition organisée en marge du Sommet, l'APS a pu constater les progrès réalisés par les startups en matière de commerce électronique.

Alors qu'elles se concentraient auparavant essentiellement sur la livraison, elles proposent désormais des solutions plus avancées, complètes et innovantes.

Dans un coin du salon, organisé au centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr, quatre jeunes entrepreneurs présentent "Feef", une plateforme algérienne permettant de créer des boutiques en ligne sans aucune connaissance en programmation.

Nouh Ben Zina, représentant de cette startup, explique que cette solution dispense les commerçants de souscrire à des services étrangers onéreux, ce qui lui a permis d'attirer un nombre croissant de clients, bien que lancée il y a seulement deux mois.

La plateforme, selon lui, intègre les services de livraison algériens et permet la gestion des produits et des stocks.

Elle offre également des fonctionnalités personnalisées à la demande, comme le paiement électronique, une option encore peu utilisée en Algérie, où le paiement à la livraison demeure majoritaire. Non loin de ce stand, la startup "Mehni" présente sa plateforme "Weewee", spécialisée dans les services de livraison.

Lancée en 2021, elle propose récemment une nouvelle fonctionnalité sur le marché algérien.

Selon Chihab Eddine Idrissi, responsable marketing de l'entreprise, il s'agit du "E-COD" (paiement électronique à la livraison), une option qui permet d'accélérer le



règlement des transactions pour les commerçants en ligne et de renforcer la confiance des clients, qui peuvent ainsi voir et essayer les articles avant de payer instantanément par voie électronique.

L'application offre aux commerçants diverses fonctionnalités essentielles, notamment le suivi des colis, la gestion d'un portefeuille électronique et plusieurs options de livraison, telles que l'acheminement à domicile, en agence ou vers des points relais.

Dans le même espace, l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) dispose d'un stand regroupant plusieurs startups bénéficiant de son programme d'incubation.

Parmi elles, l'entreprise "Siraj" qui présente sa plateforme "SellSabel", un système cloud multicanal pour la gestion des ventes.

Selon Moncef Saadi, responsable commercial de la startup, ce programme per-

met notamment de créer des boutiques en ligne, de gérer les cartes de fidélité, les stocks et les flux financiers, tout en assurant une interaction fluide avec les commerçants.

La startup propose cette solution sous forme de service sur abonnement mensuel, permettant une personnalisation adaptée aux besoins spécifiques de chaque client, dans le but de réduire les coûts.

Quant à la plateforme "DeliverEase", développée par la startup de Diya Eddine Harati, elle a obtenu le label de "projet innovant" auprès de l'ANPT et attend son agrément en tant que startup pour être officiellement lancée.

Destinée aux entreprises travaillant avec des livreurs indépendants, elle permet de gérer leurs tâches en temps réel.

Ce système, selon son fondateur, facilite la communication entre l'entreprise et ses livreurs, en leur attribuant des missions sur des itinéraires optimisés et en assurant un

suivi en temps réel, avec une messagerie instantanée intégrée.

Les exposants rencontrés par l'APS s'accordent sur l'importance de généraliser le paiement électronique et d'en lever les obstacles, afin d'accélérer le développement du commerce en ligne en Algérie. Celui-ci a connu une croissance significative ces dernières années, malgré la prédominance du paiement à la livraison.

L'ouverture du Sommet, jeudi dernier, a été marquée par l'annonce de réformes visant à stimuler le secteur du e-commerce. A ce sujet, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a affirmé qu'il était temps d'actualiser le cadre juridique encadrant cette activité.

Il a précisé que son département mène des concertations avec les ministères du Commerce et de la Régulation du marché national, ainsi que celui de la Poste et des Télécommunications, afin d'adapter la réglementation aux évolutions du secteur. Il a également souligné que son ministère reste à l'écoute des propositions des acteurs du domaine.

La troisième édition de cette manifestation réunit des experts, entrepreneurs et investisseurs qui débattent des enjeux clés de la fintech et du commerce électronique, à travers des conférences, des ateliers et des sessions de networking. L'événement est organisé par la startup "Guidini", sous le parrainage des ministères de la Poste et des Télécommunications, de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, ainsi que du Haut Commissariat à la Numérisation.

APS

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE BEJAIA
COMMUNE DE BEJAIA
NIF : 096206019213142

بلدية بجاية



المجلس الشعبي البلدي

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en exécutions aux dispositions du décret Présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et suite à l'avis d'appel d'offre national relatif à L'Aménagement et revêtement voies TAKARKART vers AIN SKHOUNE en passant par TALA

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre, qu'après évaluation des offres le Marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Objet du Projet	Attribution	Montant du Marché	Délai	Note Technique /100	Critères d'attribution
	Nom ou Raison sociale				
Aménagement et revêtement voies TAKARKART vers AIN SKHOUNE en passant par TALA	SARL SITRACO	22 859 900,00 DA	20 Jours	92/100	Offre unique pré qualifiée techniquement

Conformément à Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en exécutions aux dispositions du décret Présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire dans les Dix (10) jours qui suivent la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de Monsieur le Président de la commission communale des Marchés, Sis rue si El Houes Bejaia.

Conformément aux dispositions du décret Présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire n'ayant pas été choisi par le service contractant, désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, est invité de se rapprocher du siège de l'A.P.C de Bejaia, au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 2516002942 du 03/02/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
LAGHOUAT-ROUTE DE DJELFA

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL- NIF: 099803019005331

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiel N° 15-247 en date de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE et de la construction de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°32/2044 lancées dans les quotidiens DK News en date du 17/12/2024 portant la réalisation des travaux :

Lot N° 01 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (260 lots) des lotissements ruraux (05/30-06/50-07/50-08/50-12/30-13/50) - EL EKHWAACHOURL commune de sidi MAKHLOUF.

Lot N° 02 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (200 lots) des lotissements ruraux (50/13-50/12-50/11-50/09) - commune de AIN MADHI.

Lot N° 03 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (150 lots) des lotissements ruraux (50/07-50/06-50/05) - BOUDIAF MOHAMED commune de EL ASSAFIA.

Lot N° 04 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (185 lots) des lotissements ruraux (50/17-50/16-50/10-50/08-50/07-50/06-50/05) - INFOUS commune EL GHACHA.

Lot N° 05 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (140 lots) des lotissements ruraux (40/01-50/03-60/02) - JDAR. Commune de OUED MOURRA.

Lot N° 06 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (350 lots) des lotissements ruraux (50/11-50/10-50/09-50/08-50/07-50/06-50/05) - BELIL. Commune de HASSI R'MEL.

Lot N° 07 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (350 lots) des lotissements ruraux (50/16-50/15-50/14-50/13-50/12-50/10-50/09-50/08-50/07-50/06-50/05) - commune de HASSI DELAA.

Lot N° 08 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (260 lots) des lotissements ruraux (20/07-40/06) - ARAAR. Commune de OUED MOURRA.

qui à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financier conformément aux critères prévus dans le cahier des charges. il a été arrêté le résultat suivant :

ENT	Désignation Du Projet	Montant/DA	Délais	OB
WAIL CONSTRECTION NIF 2017030368993	Lot N° 01 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (260 lots) des lotissements ruraux (05/30-06/50-07/50-08/50-12/30-13/50) - EL EKHWAACHOURL commune de sidi MAKHLOUF.	31.061.185,00 DA	03 Mois	Qualifié techniquement
BELHADJ MOUHAMED NIF 178031864620030	Lot N° 02 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (200 lots) des lotissements ruraux (50/13-50/12-50/11-50/09) - commune de AIN MADHI.	13.645.056,00 DA	02 Mois et 25 Jrs	Qualifié techniquement
BEN KATAS NADIR NIF 18803010187544	Lot N° 03 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (150 lots) des lotissements ruraux (50/07-50/06-50/05) - BOUDIAF MOHAMED commune de EL ASSAFIA.	15.859.500,00 DA	03 Mois	Qualifié techniquement
BELARBI MOHAMED FAKHIRDINE NIF 90301012205358	Lot N° 04 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (185 lots) des lotissements ruraux (50/17-50/16-50/10-50/08-50/07-50/06-50/05) - INFOUS commune EL GHACHA.	24.462.325,00 DA	03 Mois	Qualifié techniquement
BAREZKA BELKHIR NIF 17503010083432	Lot N° 05 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (140 lots) des lotissements ruraux (40/01-50/03-60/02) - JDAR. Commune de OUED MOURRA.	18.446.288,00 DA	03 Mois	Qualifié techniquement
LAADHDI MAAMAR NIF 167030100090135	Lot N° 06 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (350 lots) des lotissements ruraux (50/11-50/10-50/09-50/08-50/07-50/06-50/05) - BELIL. Commune de HASSI R'MEL.	20.871.320,00 DA	03 Mois	Qualifié techniquement
HAGUARI MOUHOUB NIF 183030100360159	Lot N° 07 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (350 lots) des lotissements ruraux (50/16-50/15-50/14-50/13-50/12-50/10-50/09-50/08-50/07-50/06-50/05) - commune de HASSI DELAA.	26.230.632,00 DA	02 Mois	Qualifié techniquement
AMRANE MOHAMED NIF 142031100311469	Lot N° 08 : la réalisation des travaux d'Aménagement extérieurs de (260 lots) des lotissements ruraux (20/07-40/06) - ARAAR. Commune de OUED MOURRA.	11.538.322,00 DA	03 Jrs	Qualifié techniquement

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 en date de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de 03 jours à partir de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse écrite ou au BOMOP. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est propagée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 2516003226 du 03/02/2025

Programme de la soirée

TF1 21:10

Les Tuche



A Bouzolles, la famille Tuche vit des allocations. Heureux d'être au chômage, Jeff, le père, entraîne l'équipe de football du village. Cathy, la mère, vénère la princesse de Monaco. Un soir, ils apprennent qu'ils ont gagné à la loterie. Désormais millionnaires, ils partent s'installer à Monte-Carlo. Là, ils prennent des chambres dans un hôtel de luxe. Décalés, ils dépensent l'argent sans compter pour essayer de s'intégrer. Découvrez les dernières informations sur la sortie en salles des Tuche 4.

France 2 21:10

L'art du crime Saison 8



Un tueur en série lettré semble sévir dans la région. Un documentaliste a été retrouvé dans la forêt de Chantilly, tué à l'arme blanche. La funeste mise en scène de sa dépouille fait référence à un tableau du peintre Raphaël. Les premiers éléments de l'enquête mettent Antoine et Florence sur la piste de Patricia Richter, une écrivaine à succès. Une rivalité existait entre deux de ses proches collaborateurs. Pendant ce temps, Antoine et Florence continuent à démêler l'écheveau de leurs sentiments complexes...

France 3 21:10

Police



Virginie, Erik et Aristide, trois policiers du XXe arrondissement de Paris, se voient obligés d'accepter une mission inhabituelle : reconduire un étranger à la frontière. Sur le chemin de l'aéroport, Virginie comprend que leur prisonnier risque la mort s'il rentre dans son pays. Face à cet insoutenable cas de conscience, elle cherche à convaincre ses collègues de laisser tomber la mission et de laisser le prisonnier s'échapper.

CANAL+ 21:06

Conflict Saison 1



Un commando de l'armée finlandaise monte à bord d'un navire de croisière que croise mystérieusement au large de la péninsule d'Hanko. Pendant ce temps, le sergent Berg et ses deux acolytes tentent d'échapper aux militaires lancés à leur poursuite dans une zone boisée. Après avoir troqué son uniforme pour une tenue civile, le commandant Rami Ohrankämnen essaie de passer à un check point. La présidente Saaristo est en désaccord avec le Premier ministre sur la politique à mener.

6 21:10

Patron incognito Saison 12



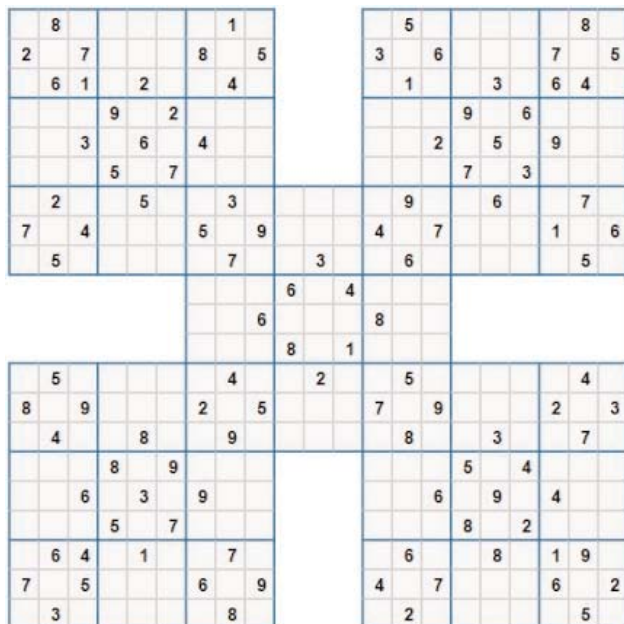
En 10 ans, l'entreprise Evigo s'est imposée sur le marché des véhicules d'occasion, servant d'intermédiaire entre vendeurs et acheteurs. Promu directeur général l'an passé, Benoît Cortot se fait passer pour un futur franchisé qui souhaite ouvrir sa propre antenne. Une couverture idéale qui lui permettra de côtoyer au plus près des employés aux quatre coins de la France, afin d'identifier ce qui pourrait être amélioré ainsi que les méthodes qui portent leurs fruits et pourraient être étendues à tout le réseau.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2434

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



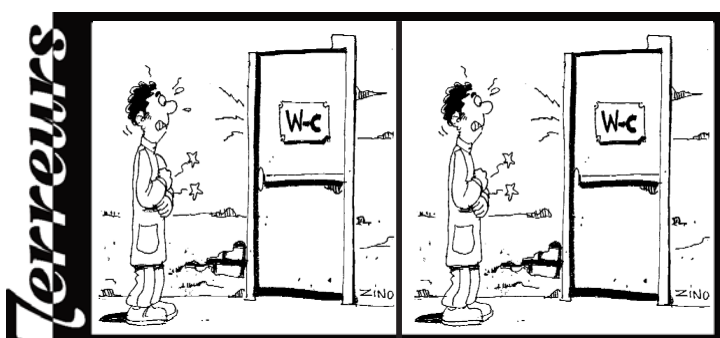
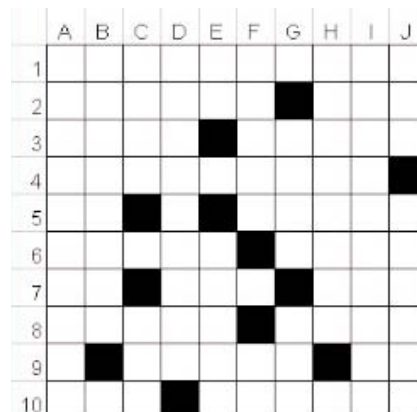
«Tu ne sais pas à quel point tu es fort jusqu'au jour où être fort devient la seule option.»

Bob Marley

Mots croisés n°2434

- 1 - Tavernier
2 - Chérir - Pointe de rose
3 - Vallées inondées - Mode antillaise
4 - Automatisement
5 - Largeur de papier - Têtes d'affiche
6 - Farfadet - Risqua un oeil
7 - Délice de dalmatien - Meuble de repos - Poil de paupière
8 - Salaire sans valeur - Cycle
9 - Ventilail - Distance à Pékin
10 - Orient - Equipier

- A - Tinte
B - Grasse
C - Echarpes de scène - Prétentieux
D - Ancienne canaille
E - Deuxième en gamme - Contestera
F - Marchas au hasard - Paresseux
G - Partie de pièce - Bas
H - Autorité
I - Emberlificoté
J - Roue à gorge - Coffre à salaisons



éducatives équariment	↓	mesures précises gros bloc de glace	↓	prendront pour cible aviron	↓	grosses bêtises point cardinal	↓	vilain ronqueur rôdas	↓	jolis yeux boite à coulisse	↓	mal de gorge	↓
dépareil- ler program- ma	→									adminis- tré arqumen- terais	→	jeu chinois	↓
parier	→					bœuf en sauce utilisais en fraude	→						
mariage	↓			donnait son avis refuge	→							résidu de com- bustion	↓
stand de foire	↓	appareils d'hygiène coulerai à flots	→										prenais de la couleur
	↓		trauma- tisme Capone intime	→						certain fille niaise	→		↓
poste de navire mois d'été	→				bonne carte larmo- yante	→		lac pyrénéen endurci- rait	→		Arqos la surveillait immensité	→	
	↓							pleins de vie demeura	↓				
préposi- tion solide- ment bâti	→			mise de côté chrétiens d'Orient	→								allure générale
	↓				vieille distance crocs	→				tondu faisons rire	→		↓
	↓	revêtira très fatigant	→								ville de Bour- gogne troubles	→	
réunir	↓					combine- ra boite à outils	→						
plafond étoilé	→												
observer	↓							portes de sortie grande nation	→				phases
	↓												
colères de poète pris le risque	→					ville de Chaldée célébra- tion	→			vieux service	→		horrible homme des neiges
	↓				dessin au charbon terme de court	→						champa- gne nom de pomme	↓
pares- seux porteur de ragots	→			frustrai c'est le manga- nèse	→					ébranle habitudes	→		
	↓												
	↓		ils font le menu	→				pronom pour intimes	→		vent puant	→	
séduites	→								attrapé	→			

Solution

[illegible]

A : Carillonne - B : Adipeuse - C : Boas - Fat
D : Arsouille - E : Ré - Niera - F : Erras - Aï
G : Acte - Vil - H : Instance
I : Entortillé - J : Réa - Saloir

Grille géante n°1134

ANGINE ROSISSAIS YETI
• O • GONE SUITE AIR ET AP
MIRETTES MEER EEMUS A
• TIROR OIE AMUSONS A
RATT RAISONNERAIS IUTS
• TRAIRAIS AGUERIR IUTS
ENORMITES REESTTA USAI
• ESTPITATIST TROUSSES
VIEREANT LEPLOREE FEFTE
• RAMEE ASILLE DENTTS
DOSSAGE ALLE UNDAITES
• SERACGRUISSELLEAI ME
PEDAGGIQUES EPUISAI
• D • P • N • T • J • O • R • G • O • P •

CYCLISME - DOPAGE

L'UCI bannit l'inhalation répétée de monoxyde de carbone à partir du 10 février

L'Union cycliste internationale (UCI) a décidé samedi de bannir l'inhalation répétée de monoxyde de carbone dans les pelotons à partir du 10 février prochain pour "protéger la santé des coureurs" et couper court à une polémique qui agite un sport longtemps gangréné par le dopage.

Réuni vendredi et samedi à Arras en marge des Mondiaux de cyclo-cross à Liévin, dans le nord de la France, le comité directeur de l'UCI "a approuvé l'interdiction de l'inhalation répétée de monoxyde de carbone (CO)", précise l'instance dans un communiqué, soulignant que "l'interdiction entrera en vigueur le 10 février 2025." La controverse sur l'utilisation de monoxyde de carbone est née lors du dernier Tour de France après la publication d'un article du média spécialisé Escape Collective.

Il indiquait qu'au moins trois équipes, dont UAE de Tadej Pogacar et Visma de Jonas Vingegaard, avaient eu recours à un recycleur de ce gaz inodore et incolore responsable de nombreux accidents domestiques.

Interrogés par la presse pendant le Tour, Vingegaard et Pogacar en avaient reconnu l'utilisation, tout en dédramatisant l'affaire. "Il n'y a rien de suspicieux", avait assuré le premier, insistant sur le

fait que le procédé servait uniquement à des fins de tests pour mesurer les bienfaits sur l'organisme des entraînements en altitude.

L'UCI a déclaré samedi que le monoxyde de carbone était "couramment utilisé en médecine sportive pour mesurer la masse totale d'hémoglobine (Hb) et le volume sanguin, notamment pour examiner les effets de l'entraînement d'endurance et de l'exposition à l'altitude sur la capacité de transport de l'oxygène".

"Cependant, son inhalation répétée peut entraîner des problèmes de santé aigus et chroniques, comme des maux de tête, une léthargie, des nausées, des vertiges et de la confusion.

Ces symptômes peuvent s'aggraver à tout moment et évoluer en troubles du rythme cardiaque, crises d'épilepsie, paralysies et pertes de connaissance." Dès lors, l'UCI a décidé d'interdire aux licenciés et aux équipes "la possession, en de-



hors d'une structure médicale, de systèmes de +re-breathing+ (réinspiration) de CO disponibles dans le commerce et reliés à des bouteilles d'oxygène et de CO". "L'inhalation de CO restera autorisée au sein d'une structure médicale et sous la responsabilité d'un professionnel de santé expérimenté dans la manipulation de ce gaz à des fins médicales, et conformément aux restrictions suivantes: seule une inhalation de CO permettant de mesurer la masse totale d'Hb sera autorisée.

Une deuxième inhalation de CO ne sera autorisée que deux semaines après la mesure initiale de l'Hb." Toute inhalation devra aussi être enregistrée dans le dossier médical établi pour chaque athlète.

Cette interdiction est indépendante du Code mondial antidopage et du Règlement antidopage de l'UCI, puisque la méthode n'est pas illégale aux yeux de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

L'UCI a cependant demandé à l'AMA de prendre position sur la question.

ECHECS - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DIVISION 2

Amel Chlef, El Ahly Eulma et l'OM Baraki accèdent en division Une



Les formations Amel Chlef, El Ahly Eulma et l'OM Baraki ont composé, samedi soir, leur billet pour la division une des échecs.

Les trois clubs ont assuré leur accession après avoir terminé premier au classement final du championnat national par équipes de la division deux, disputé durant quatre jours de compétition, organisée à l'Auberge de jeunes d'Ain Benian à Alger.

Cette phase finale, disputée selon le système suisse en sept rondes à la cadence de 90 minutes au finish, avec ajout de trente secondes par coup joué, a été jugée d'un niveau technique "appréciable" par le directrice de la compétition, l'arbitre Belkhedra Karima. Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la Ligue de wilaya d'Alger des échecs, en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 40 échéphiles représentant 10 clubs de la division deux, à savoir le NRC Alger, Bayadik Koléa, Forsane Bouira, Tarkia Salah Bey Sétif, OM Baraki, Amel Chlef, Al Hillal Chess Club M'sila, Ajyal Sidi Bel Abbes et Bayadik Oran.

TOUR NATIONAL DE CYCLISME DES ZIBAN 2025

Victoire d'Oussama-Abdallah Mimouni

Le cycliste Oussama-Abdallah Mimouni du club "Madar" (Alger) a remporté, samedi à Biskra, le tour national des Ziban 2025 dans la catégorie Senior Hommes en se classant 1er de cette compétition disputée en 2 étapes et dont le coup d'envoi a été donné vendredi.

La 2ème place du classement général est revenue au cycliste du Mouloudia d'Alger, Sassane Khatib, suivi en 3ème position de Mohamed Daid, du club de Guerrara (Ghardaïa).

Oussama-Abdallah Mimouni a remporté la seconde étape du tour, course sur une distance de 115 km, tandis qu'Anis Boudjemaa du club de Dely Brahimi (Alger) a terminé 2ème

de l'étape, suivi de Sassane Khatib du Mouloudia d'Alger. Cette étape, à priori disputée, s'est déroulée entre la capitale des Ziban et El Kantara, en passant par les communes d'El Hadjeb, de Bouchagroun, de Lichana, de Tolga, d'El Outaya et d'El Kantara.

Pas moins de 88 coureurs y ont pris part dans une ambiance compétitive et une organisation maîtrisée, selon les organisateurs de l'épreuve.

La veille, la 1ère étape, disputée sur circuit fermé dans la commune d'El Kantara, avait été remportée par Sassane Khatib du Mouloudia d'Alger, suivi de Ryiad Bakhti du club "Madar" (2ème) et de Slimane Bedlis du Mouloudia d'Alger (3ème). Dans la catégo-

rie Juniors Hommes, c'est le cycliste Mohamed-Amine Azioui de Birtouta (Alger) qui s'est adjugé la première place du classement général, suivi de Mohamed Gaaouir de la formation de Didouche-Mourad (Constantine) et de Yazid-Abderrahmane Benhalima du club de Rouiba (Alger).

Pour rappel, cette compétition qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du TAC (tour d'Algérie cycliste) dont le coup d'envoi sera donné en Tunisie le 8 février prochain, était organisé par la Ligue de cyclisme de la wilaya de Biskra, en coordination avec la Fédération algérienne de cyclisme et la direction de la jeunesse et des sports.

CHAMPIONNAT MAGHRÉBIN SCOLAIRE DE CROSS-COUNTRY

L'équipe algérienne remporte six médailles, dont deux en or

L'équipe nationale scolaire de cross-country a remporté six médailles, dont deux en or, lors du championnat maghrébin scolaire de cross-country qui s'est tenu le week-end dernier à "Sakiet Sidi Youssef", en Tunisie, a-t-on appris, dimanche, auprès de la fédération algérienne de sport scolaire (FASS).

En plus des médailles d'or d'Ahmed Zakaria Assad chez les cadets et d'Abdelmalek Chouaib chez les minimes, l'équipe algérienne, qui a participé à cette compétition avec 24

élèves sportifs dans les catégories des cadets et minimes (garçons et filles), a obtenu deux médailles d'argent grâce à Abdelbassem Abdelsamad Mahious et Aïcha Rahrah, tandis qu'Achraf Mohamed Mustafa et Maroua Deffaf ont chacun décroché une médaille de bronze.

Dans le classement par équipes, l'Algérie a remporté la coupe de la première place dans la catégorie des minimes (nés en 2010-2011), aussi bien chez les garçons que les filles, lors de cette édition



qui a vu la participation d'athlètes de Tunisie et de Libye. Les jeunes Algériens ont participé au championnat maghrébin scolaire de

cross-country après avoir suivi un stage de quatre jours, selon la FASS, qui a qualifié, dans un communiqué, les résultats obtenus par l'équipe nationale de "très honorables".

Pour rappel, l'assemblée générale électorale de cette fédération, qui s'est tenue il y a quelques jours à Oran, a vu l'élection d'Ali Merah à la tête de cette instance, au titre du nouveau mandat olympique, succédant à l'ex-président Abdelhafidh Izem, qui est arrivé deuxième à l'issue de l'opération de dépouillement.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE JUDO INDIVIDUEL (JUNIORS) À ARZEW

Illustration des judokas des clubs CSA Miloua filles et l'ASC Ouled El Bahia garçons

Les jeunes judokas filles du CSA Miloua et ceux du club sportif amateur d'Ouled El Bahia garçons se sont illustrés aux épreuves du Championnat régional de judo individuel juniors, clôturé samedi soir à la salle omnisports d'Arzew (Oran).

Les judokas du CSA Miloua filles et ceux du club sportif amateur d'Ouled El Bahia garçons ont imposé leur domination dans cette compétition, qui s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Le niveau de cette phase ré-

gionale a été qualifié d'"acceptable" par le Directeur technique régional, Kandji Djilali, qui a relevé le bon niveau de certains combats en finale.

A l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers de chaque catégorie sont qualifiés

pour la phase finale du championnat d'Algérie, prévue du 15 au 17 mai prochain, dont le lieu reste à déterminer.

Cette manifestation sportive d'une journée, organisée par la ligue oranaise de judo, en collaboration avec la Fédération algé-

rienne de cette discipline et la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran, a enregistré la participation de plus de 250 judokas et judokates, dans sept catégories de poids, issus d'une trentaine de clubs.

APS

MB ROUISSET LIGUE DEUX AMATEUR

Amine Guimoz : «Accéder en ligue une c'est un rêve »

Tout content de l'étonnante victoire de son équipe face au OUED Souf, le coach du MB Rouisset a bien voulu revenir sur cette rencontre : « On a été très bons en seconde période ; lors de la première mi-temps, on n'était pas vraiment concentrés même si l'adversaire ne nous a pas vraiment pressés ; il ne s'est d'ailleurs pas procuré d'occasions de but.

Par F. Yanis

Le but inscrit lors des ultimes minutes de cette première période nous a quelque peu facilité la tâche lors de la seconde période. On a également apporté quelques changements dans certains postes, cela a porté ses fruits sur le terrain. On a été meilleurs par rapport aux précédentes rencontres, on a été concentrés, on voulait les trois points de la partie, on a été excellents en seconde période. Je félicite mes joueurs pour leur match. C'est une victoire largement méritée, on a été au-dessus de l'adversaire que je félicite d'ailleurs. Il a fait face à des problèmes d'effectif, il s'est battu avec ses armes, mais on a été meilleurs.»

«Notre progression est de plus en plus évidente»

Alors que le MB Rouisset est de plus en plus performant, le coach a bien voulu mettre en avant la progression de ses joueurs par rapport au travail accompli au quotidien aux entraînements : « Nous travaillons avec ce groupe depuis quasiment trois mois.

Les jeunes ont progressé significativement, leur progression est plus qu'évidente. On a certes perdu des points bêtement lors des derniers matchs joués à l'extérieur, notamment à et à l'AS Khroub, et à chaque fois dans les ultimes secondes

de la partie. Nos jeunes sont en train d'acquiescer de l'expérience au fil des matchs, de plus en plus de confiance également. Il nous reste encore deux matchs à jouer, faisons en sorte de bien finir cette phase aller du championnat.»

«On n'aurait pas gagné ce match en début de saison»

On a bien appris de nos échecs face à l'USM AN et MOC, on a tout donné face à l'USMH, notamment sur le plan mental. Les joueurs sont conscients de se battre pour gagner des matchs ; que ce soit les matchs difficiles ou faciles, on doit les aborder avec la même détermination et la même envie.

Ce match-là, on ne l'aurait peut-être pas gagné en début de saison, mais aujourd'hui, on l'a remporté brillamment. C'est ce qui montre la progression de cette équipe tant sur le plan mental que technico-tactique.»

«J'aime ce profil de joueurs»

3 buts inscrits, 3 buteurs différents et de la confiance emmagasinée par le groupe MB Rouisset, le coach Ghimouz a mis en avant cette performance. Il a aussi mis en avant la stratégie de jeu mise en place qui permet à tous les joueurs de se projeter vers l'avant : « Sincèrement, ça travaille à l'entraînement. On n'a pas de profil de joueurs qui marquent chaque



semaine, des buteurs attirés, mais on commence à bien s'adapter à nos qualités. On change constamment notre façon de jouer, on joue bien en transition, et tout le monde peut marquer. Par exemple aujourd'hui, on a eu des défenseurs qui ont marqué, des milieux de terrain et des attaquants. Je ne vous cache pas que c'est ce genre d'équipe et de profil de joueurs que j'aime diriger. C'est tout le monde qui doit contribuer offensivement. Aujourd'hui, tout le monde est content de la performance globale de l'équipe. J'espère que le travail accompli ne va pas partir en fumée, car on a vraiment souffert pour remettre cette équipe sur les rails.»

«Objectif, l'accession en ligue une Mobilis»

1er au classement avec 41

nous ciblons le maximum de points. Tant qu'il reste encore deux matchs à gérer, on va jouer le tout pour le tout.

D'abord le match à Ouargla, où l'on se déplacera pour gagner. On doit cependant être vigilants face à la formation de Ouargla qui joue carrément sa survie en ligue deux, elle a de très bons joueurs.

On essaiera donc de faire le maximum. Pour remporter cette rencontre, c'est un match capital pour nous, car on a tablé de glaner le maximum de victoire accéder pour en ligue une et rentrer dans l'histoire du club. On est aujourd'hui au début de la phase retour, on va donc tenter de remporter ne serait-ce qu'un des deux matchs pour finir dans les temps. Battre Ouargla est primordial, mais avant cela, il va falloir aller chercher quelque chose à Ouargla.»

EY

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA - 15^{ÈME} JOURNÉE) Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la 15^{ème} journée du championnat de football de division Régionale Une (Ligue d'Ouargla), groupes A et B.

Groupe A-

N.R.I. Laghraba (El Meghaier) - IRB. Ain Beida	0-1
C.S.Teguetourine - IRB. Nakhla	5-1
E.F.A. Nezla - US. Hamaissa (Eloued)	1-2
C.A.Souf - ASC. Ouargla	2-0
JSK. Ouargla - MC. Mekhadma	0-2
M.R.Hamadine - Nadjm Boughoufala	0-2
ES.Moggar - CS. Belle Vue (ElOued)	1-1

Classement

	Pts	J
1- US Hamaissa (Eloued)	39	15
2- MC. Mekhadma	36	15
3- N.R.I.Laghraba(El Meghaier)	28	15
4- CS. Belle Vue (ElOued)	19	15
-- C.A.Souf	19	15
-- ES.Moggar	19	15
7- E.F.A. Nezla	18	15
-- C.S.Teguetourine	18	15
9- IRB. Ain Beida	16	15
10- Nadjm Boughoufala	15	15
11- IRB. Nakhla	13	15
12- JSK. Ouargla	12	15
-- ASC. Ouargla	12	15
14- M.R.Hamadine	7	15

Groupe B-

IRB. Aflou - CRB. In Salah	2-1
R. Hassi El-Gara - N.R.Boughoufala	0-1
C.Nahaggar (Tamanrasset) - CRB Ksar El-hirane	2-1
IRB. Berriane - RC. Gueltat Sidi Saad	2-3
NR.Sorro Sahli - O.B Ghardaia	3-0
I.R.B. Laghouat - MB Baida (Laghouat)	4-0
Wifak Ain-Madhi - IR.Hassi Delaa	1-1

Classement

	Pts	J
1-RC. Gueltat Sidi Saad	30	15
2-IRB. Laghouat	27	15
--IRB. Aflou	27	15
4-IRB. Berriane	24	15
5-IR.Hassi Delaa	23	15
--N.R.Boughoufala	23	15
7-C.Nahaggar (Tamanrasset)	20	15
--NR.Sorro Sahli	20	15
9-Wifak Ain-Madhi	19	15
10-O.B Ghardaia	17	15
--CRB. Ksar El-hirane	17	15
12-MB Baida (Laghouat)	16	15
13- R. Hassi El-Gara	14	15
14-CRB. In Salah	1	15

APS

LIGUE 2 AMATEURS (GR. CENTRE-OUEST - 17^E)

Le duel à distance entre l'ES Ben Aknoun et le RC Kouba se poursuit

L'ES Ben Aknoun, leader vaincu et vainqueur à l'arraché contre le WA Mostaganem (2-1), samedi pour le compte de la 17^e journée de la poule Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, a conservé son avance sur son dauphin, le RC Kouba, qui a largement dominé le GC Mascara (3-0). Les hommes de Mohamed Manaa ont attendu les temps additionnel (90'+4) pour inscrire le but de la victoire grâce à Benbourane qui a surpris la défense du WAM.

En revanche, le RCK s'est facilement imposé contre le GC Mascara, qui restait pourtant sur deux victoires de rang. L'attaquant Zouari, auteur d'un doublé, a été l'artisan de ce large succès koubéen. A la faveur de cette nouvelle victoire, l'ES Ben Aknoun (41 pts) reste seule aux commandes de la poule Centre-Ouest et prolonge sa série d'invincibilité à 17 matchs (12 victoire, 5 nuls), gardant cinq longueurs d'avance sur le RC Kouba, qui maintient la pression dans la course à l'accession.

Lors de la prochaine journée, l'ES Ben Aknoun croisera le fer avec le NAHD dans un derby de la capitale qui promet,

tandis que le RCK jouera face au CR Temouchent. Derrière le duo de tête, la JS El Biar (26 pts) s'est emparée du troisième rang du classement, à la faveur d'une belle victoire en déplacement (2-0) contre l'US Béchar Djedid (12e, 20 pts), au moment où l'ASM Oran et la JSM Tiaret, quatrièmes ex aequo avec 23 points, ont été tenues en échec à domicile, respectivement, par le SKAF Khemis Miliana (0-0) et le CR Témouchent (1-1), qui occupent la huitième place avec 21 points.

Dans la lutte pour le maintien, le duel des mal classés entre le MCB Oued Sly (15e, 14 pts) et la lanterne rouge le SC Mecheria (8 pts) s'est terminé sur un score de parité (0-0), tout comme l'opposition entre l'ESM Koléa premier reléguable avec 19 points et le RC Arbaâ (8e, 21 pts), conclue sur le score (2-2).

Toujours dans la bas du classement, le MC Saïda (12e, 20 pts) n'a pas réussi à se relancer, en concédant le match nul (0-0) lors de la réception du NA Hussein-Dey (6e, 23 pts). La 17^e journée de la Ligue 2 amateur qui a débuté, vendredi, avec les rencontres du groupe Centre-

Est, a vu le MB Rouisset, leader incontesté, engranger trois nouveaux points dans sa course à l'accession en L1, en dominant la lanterne rouge l'US Souf (3-1). A la faveur de ce 13^e succès de la saison, le MB Rouisset (41 pts) conserve ses cinq longueurs d'avance sur l'USM El Harrach (36 pts), qui a réussi à arracher une courte mais précieuse victoire chez le MO Constantine (1-0).

Derrière le duo de tête, l'USM Annaba (3e, 31 pts) s'est imposée (3-2) devant le HB Chelghoum Laid (9e, 22 pts), au moment où le NRB Teleghma et l'US Chaouia, se sont neutralisés (1-1) et partagent le neuvième rang avec Chelghoum Laid.

Dans le bas du classement, la JS Bordj Menaïel, premier reléguable avec 17 points, a été tenue en échec (0-0) par MSP Batna (5e, 23 pts), alors que l'Olympique Magrane (15e, 13 pts) a réduit son retard dans la lutte pour le maintien en battant l'AS Khroub (1-0). De son côté, l'IRB Ouargla (13e, 20 pts) a glissé de deux places après sa défaite (2-4) face au CA Batna (9e, 22 pts).

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/13^E) L'ESM contraint au nul face au MCA (1-1)

L'ES Mostaganem a réalisé une mauvaise opération dans la course au maintien, en se contentant du point du nul à domicile face au leader le MC Alger 1-1 (mi-temps : 0-1), hier au stade Mohamed Bensaïd, à huis clos, en match comptant pour la mise à jour de la 13^e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football.

Privé de plusieurs cadres à l'image du défenseur Halaïmia et de l'attaquant Naidji, le "Doyen" a ouvert le score sur une tête du capitaine Abdellaoui à la 9^e minute de jeu.

En seconde période, les locaux ont égalisé grâce à une tête imparable de Benamar, profitant d'une sortie hasardeuse du gardien de but Ramdane (49^e).

Le Mouloudia, détenteur du titre hono-



rique de champion d'hiver, boucle la première partie de la saison avec un bilan de 7 victoires, 7 nuls, et 1 défaite. Sur le plan des statistiques, le club algérois a marqué 15

but contre 8 buts encaissés. A l'issue de ce résultat, le MCA conforte sa position de leader avec 28 points, avec trois longueurs d'avance sur son poursuivant direct la JS

Kabylie, alors que l'ESM reste scotchée à la 15^e position, de premier relégable, avec 13 unités et une longueur d'avance de la lanterne rouge, l'US Biskra.

Samedi, l'Olympique Akbou et l'USM Alger, se sont séparés sur un score vierge (0-0), en match disputé au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, pour la mise à jour de la 12^e journée.

Le club algérois cale de nouveau, après avoir été tenu en échec à domicile par le Paradou AC (1-1), et battu dans le "big derby" de la capitale face au MCA (0-3).

La mise à jour du championnat, se poursuivra lundi avec au menu l'affiche entre le MC Oran (10^e, 18 pts) et le CR Belouizdad (3^e, 23 pts), au stade Miloud-Hadefi (18h00) à huis clos.

Le dernier match de la mise à jour du calendrier de la phase aller, se jouera le mercredi 5 février entre l'USM Alger et l'USM Khenchela, au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00).

LIGUE 1 (MERCATO) Arrivée d'une 3^e recrue au MC Oran, départ d'un 4^e joueur

Le MC Oran a vu l'arrivée d'une troisième recrue dans le cadre du mercato hivernal à savoir l'ailier droit de l'ES Sétif, Abdelaziz Moulay, au moment où Merouane Boussalem a résilié son contrat le liant à ce club de Ligue 1 de football, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction du club.

Moulay, transféré il y a une année de l'ASO Chlef vers l'ESS, a choisi de tenter une deuxième expérience à Oran après avoir déjà porté les couleurs de l'ASM Oran avant son départ vers l'ES Mostaganem.

Il devient la troisième recrue des "Hamraoua" au cours de ce mercato hivernal après Amar Bourdim (ex-ASO

Chlef) et Dalil Hassen-Khodja (ex-MC Alger). De son côté, Boussalem rallonge la liste des libérés qui comprend l'Ivoirien Sery Gnoleba, Walid Ardji et Aymen Chadli, et qui ont tous déjà rompu leurs contrats, en attendant d'autres départs pour permettre le recrutement d'un ou de deux joueurs supplémentaires avant l'expiration de la période des transferts hivernale, le 5 février courant, soulignant-on de même source.

Cela se passe aussi au moment où le club phare de la capitale de l'Ouest a tout conclu avec l'entraîneur Abdelkader Amrani pour succéder au Franco-malien, Eric Chell, nommé il y a quelques semaines à la tête de la barre technique

de la sélection du Nigéria.

Cependant, Amrani, qui en est à son troisième passage au MCO, n'a toujours pas entamé officiellement son travail, son contrat avec son ex-club, le CR Belouizdad, n'étant pas encore résilié, précise-t-on encore.

Le Mouloudia d'Oran accueille à huis clos le CR Belouizdad, lundi prochain, dans le cadre de la mise à jour du championnat.

Avant cette rencontre, la dernière de cette formation au titre de la phase aller, les Oranais pointent à la 10^e place avec 18 points, obtenus de 5 victoires, toutes à domicile, contre 3 matchs nuls et 6 défaites, concédées à l'extérieur.

ARBITRAGE L'Algérien Djamel Haimoudi nommé superviseur général de l'arbitrage en Tunisie

L'ancien arbitre international algérien Djamel Haimoudi, a été nommé superviseur général de l'arbitrage en Tunisie, a annoncé la Fédération tunisienne de Football (FTF) samedi. Haimoudi aura pour mission de proposer la composition de la direction nationale de l'arbitrage ainsi que les membres des commissions régionales, avant de les soumettre au bureau fédéral pour approbation, précise la même source. Agé de 55 ans, Haimoudi avait officié plusieurs matchs lors de la Coupe du Monde 2014 dont le match de classement pour la 3^e place entre le Brésil et les Pays-Bas.

Il a pris part également à la Coupe des Confédérations, à la Coupe du Monde des Clubs au Japon, ainsi qu'à plusieurs éditions de la Coupe d'Afrique des Nations.

CLUB SPORTIF CONSTANTINOIS Quatre joueurs du club convoités par des équipes du Golfe

Quatre joueurs du Club Sportif Constantinois, du Championnat de Ligue 1 de football "Mobilis", ont été convoités par des équipes évoluant dans différents pays du Golfe, durant le mercato hivernal, a annoncé l'entraîneur du club constantinois, Kheïreddine Madoui, précisant toutefois que le staff technique "s'est opposé à ces propositions".

S'exprimant en marge de la séance de reprise des entraînements, samedi en fin d'après-midi au pôle sportif Abdelhamid Daamache, à la cité Chaabet Errasas au chef-lieu de wilaya, le coach des "Sanafirs" a fait savoir que "la direction du club a reçu des propositions émanant d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et du Koweït pour les joueurs Abdennour Belhocini, Moundir Tamine, Chahine Bellaoul et Achraf Boudrama, en vue de leur transfert lors du mercato hivernal en cours".

Cependant, le staff technique "s'est opposé à ces propositions en raison de la place prépondérante de ces éléments au sein de l'équipe, ainsi que pour les importantes échéances dans lesquelles est engagée".

Par ailleurs, la Direction du club a arrêté la liste des joueurs libérables, à l'image de Mohamed-Lamine Ben Messabih, qui a reçu une offre de NC Magra.

L'opération de libération de certains joueurs pourrait faciliter au CSC le recrutement d'autres éléments à l'image



d'Adem Berdjem et Maameri de la JS Kabylie, sous réserve de l'accord du club kabyle.

A noter que l'effectif du CSC a repris, samedi après-midi, le chemin des entraînements en prévision de son match de Coupe d'Algérie, prévu mercredi prochain, contre l'Olympique Akbou au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa.

ESPAGNE Le Real Madrid battu par l'Espanyol Barcelone (1-0)

Piégé par l'Espanyol Barcelone (1-0), promu et relégable, le Real Madrid a concédé samedi sa troisième défaite de la saison en championnat, laissant son rival l'Atlético revenir à un point avant un derby qui vaudra très cher le week-end prochain.

Mis sous pression au coup d'envoi après la victoire des Colchoneros contre Majorque (2-0), le champion d'Espagne en titre s'est cassé les dents sur une équipe catalane solidaire et barbare, qui a réalisé le coup parfait grâce à un but en contre du latéral Carlos Romero (85^e, 1-0), passé proche de l'expulsion à l'heure de jeu pour un tacle par derrière sur Kylian Mbappé.

Toujours leader, le géant espagnol (1er, 49 points) est désormais sous la menace de son rival et voisin (2^e, 48 points), son prochain adversaire samedi dans un choc qui pourrait être un tournant dans la course au titre, et offre l'opportunité au FC Barcelone (3^e, 42 points) de se relancer en cas de victoire contre Alavés dimanche (14h00). Cet exploit permet en revanche à l'Espanyol (17^e, 23 points) de sortir de la zone de relégation.

APS

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (20^E JOURNÉE) Le Bayern domine Kiel (4-3) et consolide son leadership

Le Bayern Munich a pris une avance de neuf points sur son premier poursuivant au classement général de la Bundesliga allemande de football, le Bayer Leverkusen, après sa victoire (4-3) contre Kiel, remportée samedi, pour le compte de la 20^e journée.

Un sixième succès consécutif dans le championnat d'Allemagne pour le géant bavarois, assuré grâce notamment à un doublé de l'attaquant international anglais Harry Kane, alors que le Dauphin, le Bayer Leverkusen reçoit Hoffenheim dimanche (17h30), en clôture de cette 20^e journée de la Bundesliga. Les Rouge et Noir seront dans l'obligation de l'emporter pour éviter de laisser le Bayern s'échapper davan-



tage, lui qui a déjà engrangé 51 points sur 60 possibles.

Face à Kiel, les hommes de Vincent Kompany ont pris l'avantage au score grâce à Jamal Musiala (19^e), avant de

corser l'addition par Harry Kane (45^e+3 et 46^e), et de clôturer le festival par Serge Gnabry à la 54^e.

Côté adverse, les buts ont été inscrits par Finn Porath (62^e) et Steven Skrzybski auteur lui aussi d'un doublé aux 90^e+1 et 90^e+3, sur deux erreurs de concentration au sein de l'arrière-garde bavaroise, mais sans conséquence sur l'issue finale de la rencontre.

Avant un enchaînement crucial mi-février (le 12 à Glasgow contre le Celtic en barrage aller de la Ligue des champions, le 15 à Leverkusen, le 18 contre le Celtic en barrages retour et le 23 contre Francfort), le Bayern recevra le Werder Brême vendredi, à l'Allianz Arena.

ROMA ZALEWSKI REJOINT L'INTER

Longtemps pisté par l'OM cet hiver, le latéral polyvalent Nicola Zalewski (23 ans, 12 apparitions en Serie A cette saison) rejoint l'Inter Milan. Le club lombard a officialisé l'arrivée du Polonais en provenance de l'AS Rome dans le cadre d'un prêt assorti d'une option d'achat estimée à environ 6 millions d'euros.

REAL MADRID

RUDIGER SUR LE FLANC

Battu sur la pelouse de l'Espanyol Barcelone (0-1) samedi en championnat, le Real Madrid a aussi perdu Antonio Rüdiger (31 ans, 35 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) au cours de cette soirée. Remplacé dès la 15e minute, le défenseur central allemand souffre d'une "lésion au biceps fémoral de la jambe droite", a annoncé le club espagnol dans un communiqué ce dimanche.

Selon la presse locale, le joueur manquera deux semaines de compétition. Cette absence représente un véritable coup dur pour le Real qui devra composer sans Rüdiger pour le match aller des barrages de la Ligue des Champions contre Manchester City, le 11 février, mais aussi pour le derby face à l'Atletico Madrid en Liga, trois jours plus tôt. Sa présence lors du match retour contre Manchester City, le 19 février, est aussi incertaine.

ANCELOTTI REMONTÉ CONTRE L'ARBITRAGE

Samedi, le Real Madrid a perdu sur la pelouse de l'Espanyol Barcelone (0-1) en Liga, et Kylian Mbappé (26 ans, 20 matchs et 15 buts en Liga cette saison) aurait pu perdre bien plus qu'un match sur un tacle (très) dangereux de Carlos Romero. Finalement auteur du seul but de la rencontre, le latéral gauche catalan n'a pris qu'un carton jaune sur l'action, et l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti ne comprend toujours pas pourquoi la VAR n'est pas intervenue pour changer la couleur de la sanction. "La décision de l'arbitre est inexplicable. Tout le monde a vu cette faute. Le plus important est de protéger le joueur, c'est un tacle très moche, dangereux et heureusement, Kylian n'a rien. Le VAR est là pour ça. C'est inexplicable qu'il n'y ait pas eu de carton rouge", a martelé le technicien italien en conférence de presse. Difficile de lui donner tort, au vu des images, tant le geste de Romero n'était pas maîtrisé.

LECCE DORGU FILE À MAN UTD

Manchester United renforce son secteur défensif avec l'arrivée de Patrick Dorgu (20 ans, 21 matchs et 3 buts en Serie A cette saison). Réclamé par Ruben Amorim, le défenseur central de Lecce s'est engagé ce dimanche avec les Red Devils dans le cadre d'un transfert estimé à 30 millions d'euros, plus 5 millions d'euros de bonus.

L'international danois a signé un contrat jusqu'en 2030 (+ une année supplémentaire en option) en faveur du club mancunien.

MAN UTD RASHFORD EN ROUTE POUR ASTON VILLA

L'attaquant Marcus Rashford (27 ans, 15 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) va bien quitter Manchester United sur ce mercato hivernal. L'international anglais est attendu ce dimanche à Birmingham pour s'engager avec Aston Villa, annoncent plusieurs sources britanniques. Le Mancunien va être prêté aux Villans avec une option d'achat de 48 millions d'euros. Dans cette opération, Aston Villa a accepté de prendre en charge 70% du salaire du joueur.

LIVERPOOL SALAH DÉPASSE LAMPARD

Mohamed Salah (32 ans, 23 matchs et 21 buts en Premier League cette saison) continue de marquer l'histoire. Auteur d'un doublé face à Bournemouth (2-0) ce samedi, avec un penalty et une superbe frappe enroulée, l'ailier droit a inscrit ses 177e et 178e buts en Premier League. Après avoir dépassé Thierry Henry (175 buts) au classement des meilleurs buteurs du championnat britannique, l'Égyptien est cette fois-ci passé devant Frank Lampard (177 buts), ancienne légende de Chelsea. Désormais 6e du classement dominé par Alan Shearer (260 buts), Salah a désormais Sergio Agüero (184 buts) et Andy Cole (187 buts) en ligne de mire.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune reçoit le Secrétaire général de l'UGTA

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Takdjout, ainsi que la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République,

M. Boualem Boualem, et du Conseiller du président de la République chargé de la direction générale de la Communication, M. Kamel Sidi Saïd.



ALGÉRIE - AFRIQUE

M. Boughali affirme à Accra que l'Algérie restera à l'avant-garde des pays soutenant l'intégration africaine

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a affirmé, lors de sa participation samedi à Accra (Ghana), en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux "Dialogues sur la prospérité en Afrique 2025" que l'Algérie restera à l'avant-garde des pays soutenant l'intégration africaine pour la réalisation des aspirations des peuples du continent.

Dans une allocution prononcée lors de la séance d'ouverture de cet événement, organisé par le Ghana sous le thème "Assurer la prospérité de l'Afrique grâce aux infrastructures: investir, intégrer, connecter", M. Boughali a indiqué que "l'Algérie restera à l'avant-garde des pays soutenant l'intégration africaine et l'action commune pour la concrétisation des aspirations des peuples du continent", appelant à "intensifier les efforts conjoints pour la réalisation du marché unique africain, en axant sur l'investissement dans les infrastructures, la technologie et l'éducation".

"L'Algérie, sous la direction du président de la République, accorde une importance primordiale à la coopération afro-africaine", a-t-il souligné, ajoutant que cet engagement s'est concrétisé à travers "de nombreuses initiatives et projets stratégiques, parmi lesquels l'adoption de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), le 5 avril 2021, le lancement de

grands projets, tels que la route transsaharienne reliant le nord au sud du continent, et des projets de connectivité énergétique visant à assurer la sécurité énergétique des peuples africains".

A cette occasion, le président de l'APN a mis en avant les efforts de l'Algérie visant à "renforcer les infrastructures de transport et les services logistiques", citant l'ouverture de routes sahariennes reliant l'Algérie au Mali, au Niger et à la Mauritanie, le lancement d'une ligne maritime de transport de marchandises reliant l'Algérie à Nouakchott, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes aériennes avec plusieurs pays africains.

Il a précisé que ces projets "contribuent à faciliter les échanges commerciaux et à renforcer l'intégration économique entre les pays du continent".

Dans le domaine des technologies et de l'innovation, M. Boughali a évoqué le projet de la "dorsale transsaharienne de fibre optique" visant à relier l'Algérie à des pays tels que le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Mali et la Mauritanie, afin de "créer une dynamique technologique et combler le fossé numérique sur le continent", relevant que l'Algérie avait réalisé 2.600 kilomètres de fibre optique et lancé un câble maritime reliant l'Algérie à l'Espagne pour augmenter la capacité de bande passante internationale.

Dans le cadre du renforcement de la coopération africaine, M. Boughali a également rappelé que "l'Algérie a créé des

mécanismes efficaces, à l'instar de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD), qui propose un soutien technique et financier aux projets de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures, et a œuvré à renforcer la diplomatie économique à travers la promotion des investissements communs et l'ouverture d'agences bancaires dans plusieurs pays africains".

Et de poursuivre: "L'Algérie s'engage à soutenir la paix et la stabilité en Afrique comme conditions sine qua non pour parvenir à un développement durable, et appelle à régler les conflits dans le cadre africain, loin de l'ingérence extérieure", réaffirmant "le soutien de l'Algérie au droit du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination".

Il a en outre appelé à "parachever la libération du continent africain du joug colonial". Le président de l'APN a entamé son allocution en transmettant les salutations du président de la République au président de la République du Ghana et à l'ensemble des participants, exprimant "toute la considération de l'Algérie à l'égard des efforts importants consentis par le Ghana pour accueillir cet événement important", qui constitue "une plateforme stratégique pour renforcer l'intégration économique africaine et réaliser les aspirations des peuples du continent pour un avenir prospère et durable".

ALGÉRIE - VIETNAM Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Vietnam

Le gouvernement vietnamien a donné son agrément à la nomination de son excellence M. Azeddine Bechka, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République socialiste du Vietnam, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ALGÉRIE - RDC Conflit en RDC : sur instructions du président de la République, M. Attaf prend attache avec plusieurs de ses homologues africains

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a pris attache dimanche, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec plusieurs de ses homologues des pays africains impliqués dans le conflit en RD Congo, ainsi que des pays engagés dans des efforts de médiation visant à assurer un règlement pacifique à ce conflit, indique un communiqué du ministère.

"Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'exercice par l'Algérie de son mandat de membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.

Elle est, également, mue par le souci permanent de notre pays d'apporter activement sa contribution à tout effort visant à promouvoir la paix et la sécurité à travers le continent et à promouvoir les meilleures relations entre les pays africains", lit-on dans le communiqué. A ce titre, précise la même source, et lors des appels téléphoniques qu'il a eus respectivement avec ses homologues de la RD Congo et du Rwanda, M. Attaf "a échangé sur les voies et moyens susceptibles de mettre un terme à la dangereuse escalade du conflit prévalant dans l'Est de la RDC et d'ouvrir la voie à une relance effective du processus politique pour le règlement définitif de ce conflit".

En outre, le ministre a eu des entretiens téléphoniques avec ses homologues de l'Angola et du Kenya, "auxquels il a notamment rendu un hommage appuyé pour l'engagement soutenu de leurs pays dans le règlement de la crise en RDC à travers les processus de Luanda et de Nairobi", ajoute le document.

M. Attaf a assuré ses interlocuteurs "du plein soutien de l'Algérie et de sa disposition à les accompagner dans la conduite de cette œuvre de paix au profit de la République démocratique du Congo et de la région des Grands Lacs dans son ensemble". Enfin, le ministre s'est entretenu avec ses homologues de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda, avec qui il s'est entendu sur "la nécessité d'une mobilisation diplomatique accrue de toutes les forces vives du continent pour favoriser un climat d'apaisement et de sérénité, propice aux efforts de médiation et de règlement de ce conflit". "L'initiative prise par la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté de développement d'Afrique australe d'organiser très prochainement un sommet conjoint sur cette problématique a été accueillie très favorablement par le ministre Ahmed Attaf et par tous ses homologues africains, comme une opportunité qu'il convient de saisir pour amorcer un retour au cessez-le-feu en RDC et promouvoir les conditions d'une paix durable dans la région", conclut le texte.

APS

PARLEMENT

APN : le groupe de travail chargé de l'enrichissement du projet de loi sur les partis politiques clôture ses travaux

Le groupe de travail chargé d'enrichir l'avant-projet de loi organique relatif aux partis politiques a clôturé, dimanche, ses travaux, en procédant à une dernière lecture des amendements proposés à cet effet, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Cette réunion, présidée

par le vice-président de l'APN, M. Berbera El Hadj Cheikh, a permis de procéder à une dernière lecture des amendements proposés par les députés, fruit d'une série de débats et de séances visant à améliorer la formulation du texte de loi relatif aux partis politiques, précise la même source.

HISTOIRE

Conférence-débat jeudi prochain à Paris sur les atrocités commises en Algérie par la France coloniale

Une conférence-débat sera organisée jeudi prochain à Paris sur les actes de torture commis en Algérie par la France coloniale durant la Guerre de libération nationale et la nécessité de "reconnaître" ces injustices, a annoncé un média.

Selon le site en ligne Orient XXI, la conférence est organisée par les groupes: Agir contre le colonialisme aujourd'hui (ACCA), les Anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre (4 ACG), l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), et Histoire coloniale et postcoloniale.

La conférence témoigne d'un effort collectif pour traiter des conséquences durables de la guerre de libération et de l'histoire coloniale sur les relations

franco-algériennes contemporaines. Elle représente une plateforme de dialogue sur les mémoires conflictuelles et la nécessité de reconnaître les injustices passées, précise la même source.

Parmi les intervenants à ce débat figure Nils Andersson, un grand témoin de la résistance à la guerre de libération.

Il apporte une perspective personnelle et historique significative.

Son engagement à travers sa maison d'édition, qui a diffusé des œuvres essentielles sur la guerre, souligne l'importance de la mémoire historique.

Pour sa part, l'historien et enseignant Fabrice Riceputi examinera les dimensions controversées du passé colonial français. En mettant en lumière les atro-

cités commises durant la guerre de libération nationale, il contribue à un débat nécessaire sur les crimes de guerre et la responsabilité historique. Son ouvrage, "Le Pen et la torture, Alger 1957, l'histoire contre l'oubli", souligne que le souvenir des violences coloniales demeure crucial dans les relations entre les deux pays.

Le débat sur la torture évoque également "l'urgence de répondre aux victimes et de reconnaître leurs souffrances", écrit le média, estimant que cette conférence "constitue un moment clé pour l'analyse et le dialogue sur les relations algéro-françaises.

Elle met en lumière les luttes pour la reconnaissance des injustices historiques (...)".